

## RAPPORT DE PRÉSENTATION

### C - URBANISME

## C - URBANISME

### **1 MORPHOLOGIE**

Implantation

La ville romaine

La ville médiévale

### **4 ELEMENTS STRUCTURANTS**

Les Coustous

La place Lafayette, place du Trey,

La halle

La place de Strasbourg, place du marché

La place des Thermes, le Casino

La gare

Conclusion

### **2 EVOLUTION et PERSISTANCE**

Etude des plans :

1650

1714

1771

1789

1846

1864

Les tracés structurants : persistance dans le temps

Relief, vallée

Cardo, decumanus

Remparts, portes

Canaux

### **3 LES TRACÉS URBAINS**

Structure du réseau viaire

Structure du bâti

La parcelle : forme, occupation

Implantation du bâti dans la parcelle

Centre : l'exemple médiéval

Extension : le parcellaire en lanière

Faubourgs et villas thermales

Evolution du parcellaire dans le temps

Conclusion

Où construire ? Premières hypothèses

### **CONCLUSION**

Comment construire ? Principes d'implantation

## 1 MORPHOLOGIE

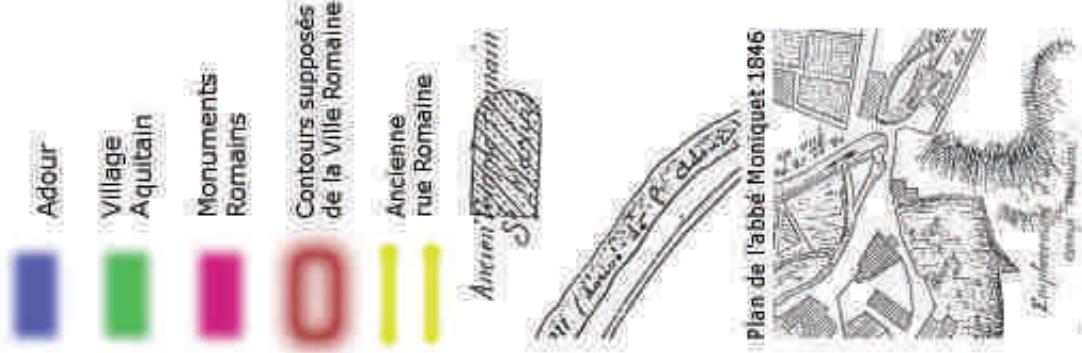
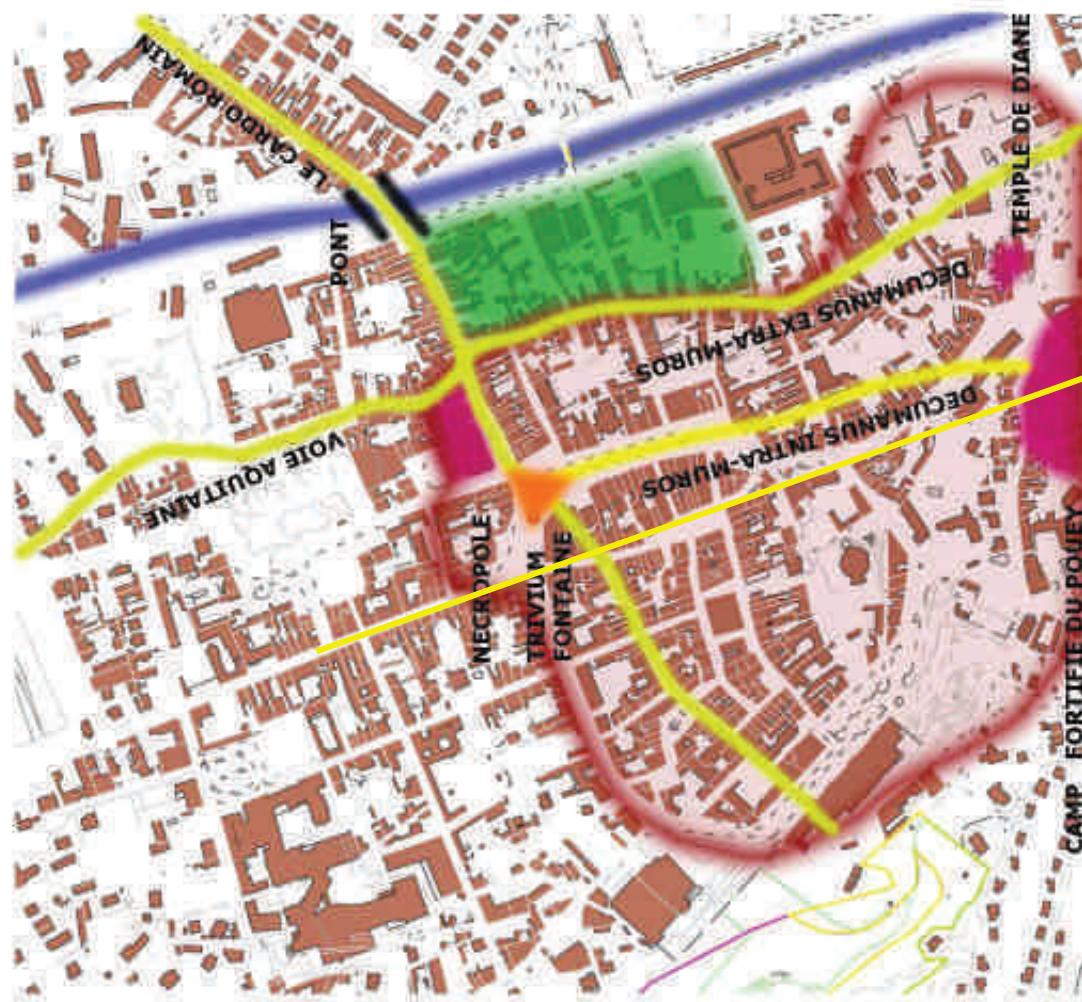
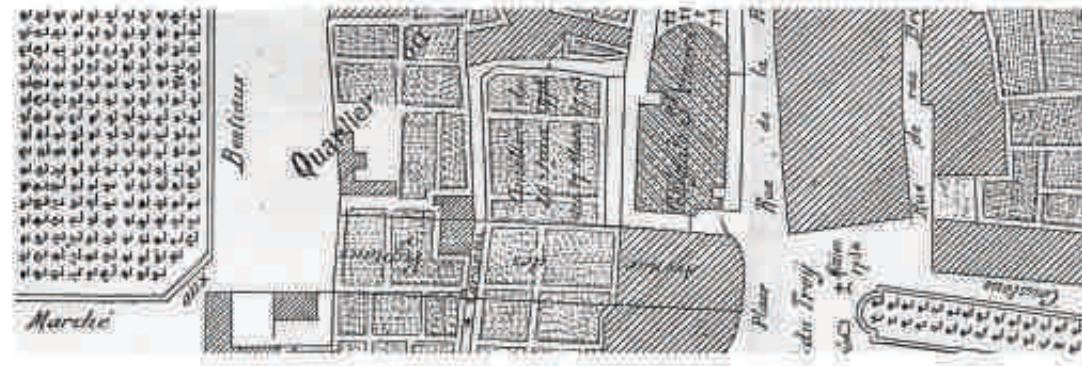
## Implantation



L'implantation du bourg ancien s'est faite sur le site plat de la vallée en pied de versant, sur la rive gauche de l'Adour.  
La ville n'est pas construite en position dominante par rapport au fleuve mais implantée dans un replat aménagé par le relief.

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

La ville romaine



## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Une organisation géométrique régit les villes nouvelles romaines. Le plan de Bagnères devait s'inscrire dans un mouvement très ordonné, comme pour la plupart des villes construites sous une influence militaire. Deux axes perpendiculaires, le cardo (nord-sud) et le decumanus (est-ouest) se croisent au centre de la ville. A proximité sont généralement situés le forum et les bâtiments publics.

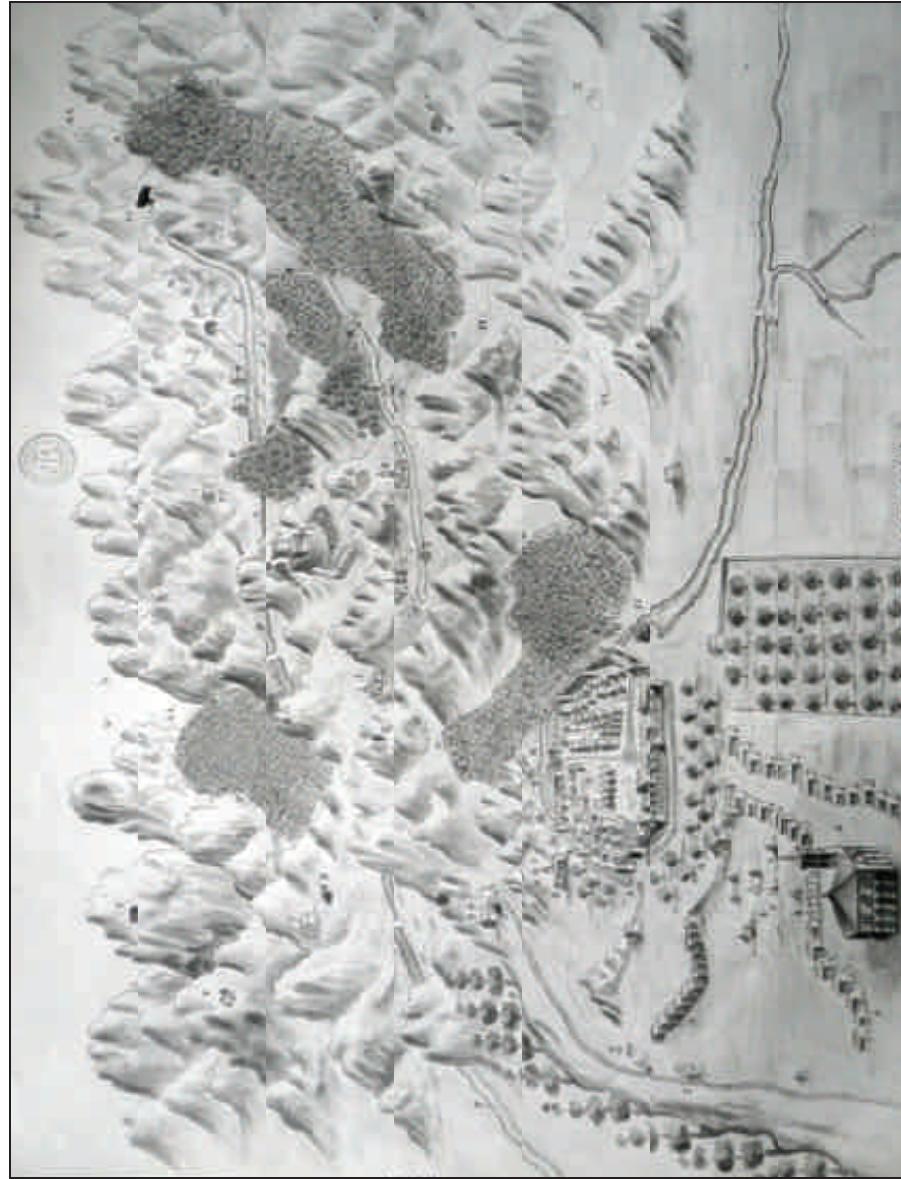
Deux raisons principales peuvent expliquer la construction de la ville romaine Vicus Aquensis (ou Aquae Convenarum) : l'exploitation des sources thermales et la nécessité d'avoir en permanence un point d'appui fortifié pour lutter contre l'insécurité engendrée par les tribus montagnardes encore peu soumises. Pour assécher la tourbière et la zone marécageuse située entre la base du mont Olivet et le village aquitain (zone d'implantation de la ville), les romains avaient certainement creusé des canaux de drainage : on pourrait y voir l'origine du Capagaou et de sa branche de l'Anou qui traversait le quartier thermal.

On pénétrait dans la ville à l'Est par un pont qui enjambait l'Adour au niveau de l'ancien guet. On avait emprunté auparavant une longue voie rectiligne depuis la descente de la côte de Toulouse.

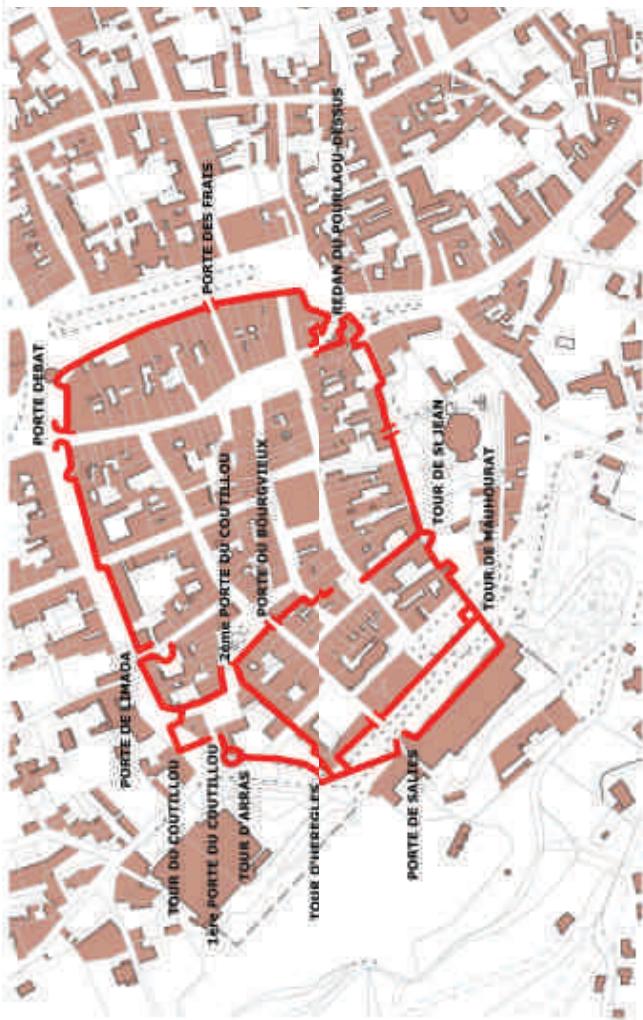
Passé le pont, on laissait sur la gauche l'ancien bourg d'Aghon, village aquitain campagnard aux cabanes en pierres roulées du torrent. Il était limité à l'ouest par l'ancienne voie d'Aquitaine qui se prolongeait au sud par la route de la vallée de Campan et suivait sensiblement le tracé de l'actuelle rue Georges Lassalle. Au nord, cette voie se continuait vers le camp fortifié de Pouzac et au-delà vers Tarbes. Elle suivait la rue Caubous, partie orientale des Vignaux, la rue Géruzet et le cimetière actuel.

Passé le village d'aquitaine, se trouvait l'ancienne nécropole sur la droite. Accompagnée de son temple, elle devait constituer un parc public où l'on venait en famille honorer les défunts. Elle marquait l'entrée de la partie romaine de la ville avec une place au centre de laquelle se trouvait une fontaine. C'était un carrefour de trois voies, un trivium, qui donnera plus tard la place du Trey. S'y croisaient la voie nord-sud en direction des actuels Coustous (cardo) et la voie est-ouest (decumanus) menant aux Thermes. Cette dernière passait par les rues de l'horloge et de Salies jusqu'à la place d'Uzer. La voie nord-sud rejoignait la sortie vers Campan et le camp militaire du Pouey, où se trouvait la garnison chargée de la sécurité de la ville.

La ville médiévale



*Implantation de la ville dans le replat, à l'écart des crues du fleuve sur les bases de la ville romaine*



*Les remparts*

En 1171, Centulle III fait allusion à une ville déjà bien structurée comportant 4 bourgs entourés de murailles.

Ed Borg bielh – le bourg vieux

Ed Borg nau – le bourg neuf

Ed Borg d'eds cauterès – le bourg des chaudronniers

Ed Borg d'era hon – le bourg de la fontaine ou de la font.

Le bourg Vieux, le plus ancien de la ville, est un bourg fortifié renforcé de 5 tours massives, dont celle de Mahourat, transformée en prison et démolie tardivement en 1865.

Des portes permettent l'accès à chacun de ces quartiers, passages obligatoires dont l'emprise marque encore l'urbanisme de la ville.



*Les quatre quartiers médiévaux*

Les activités agricoles y étaient importantes et occupaient 40% de la population. Chacun des bourgs de la ville exploitait un secteur bien délimité :

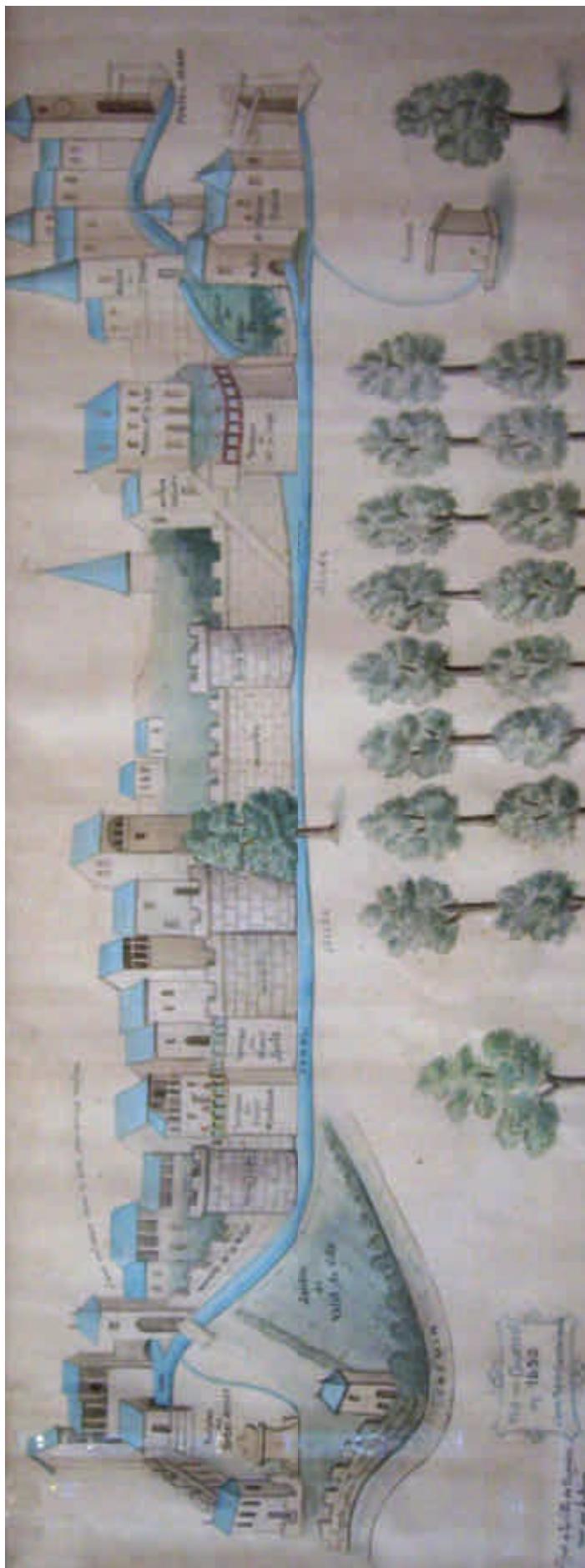
le Bourg Vieux celui du Vallon du Salut et le hameau du Bouyaous (actuelle rue Georges Lassalle)

le Bourg neuf le quartier du Pouey et le hameau de Lesponne, le bourg de la Font les Vigneaux et la plaine à l'est du pont de pierre et enfin le quartier Caouteres les terres du pont d'Arras et le hameau de Saraméa.

l'emprente marque encore l'urbanisme de la ville.

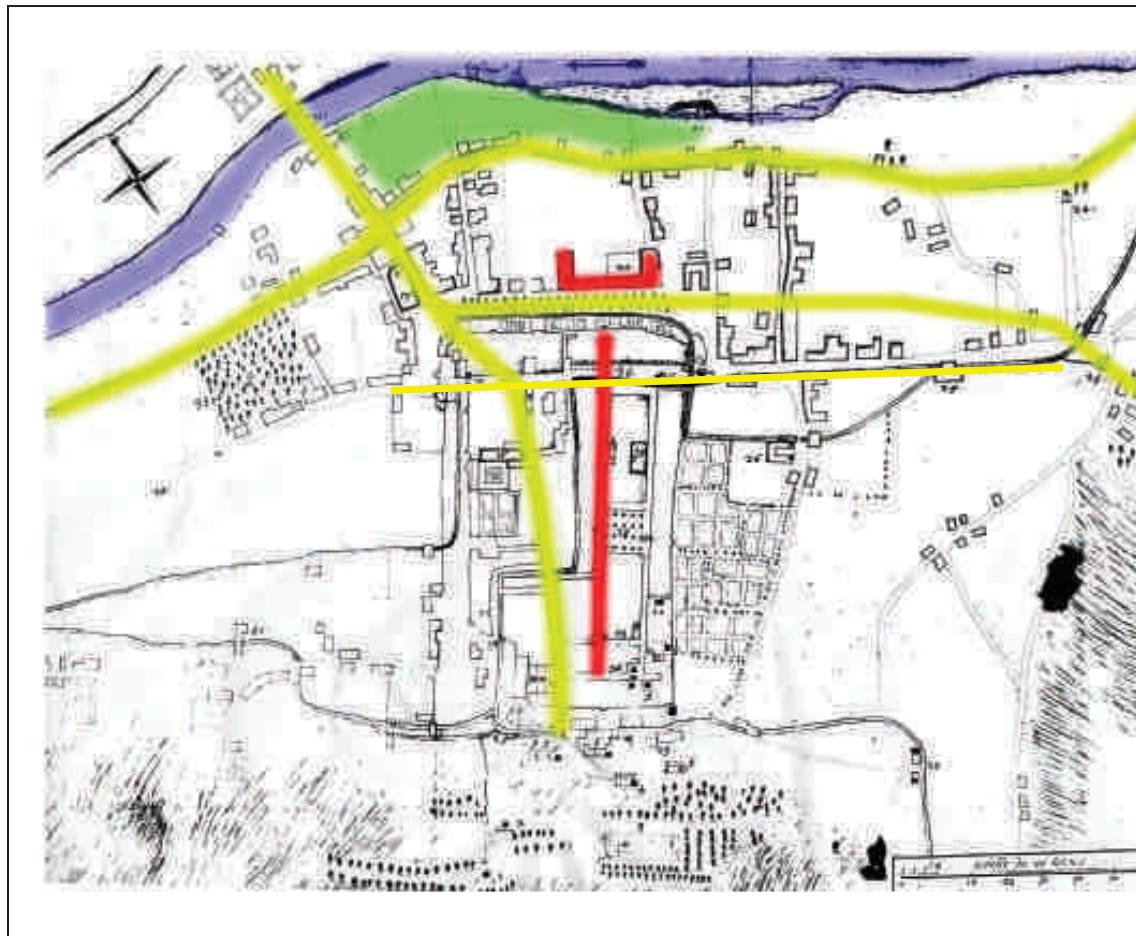
## 2 EVOLUTION et PERSISTANCE

## Etude des plans



Plan datant de 1650

C'est le 1<sup>er</sup> document graphique sur Bagnères, retrouvé en 1920 et copié d'un parchemin certainement pour une expertise.  
On peut y voir au sud côté gauche, le « Portail Dessus » et ce qui est maintenant la rue de la Fontaine avec la source et la façade fortifiée des Coustous avec la Nasse qui coule devant les remparts.  
Au nord, côté droit, le « portail Débat ». On voit le clocher des Jacobins et la « Maison du Juge » avec sa terrasse. Ce dessin montre des constructions étroites, élevées, surmontées de galeries.



1714 : le plus ancien plan topographique de Bagnères

Il comporte une échelle de mesure en toises. On suppose qu'il provient d'un militaire venu dans la région lors de la guerre de succession d'Espagne.

## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

On y lit les axes principaux de circulation définis à l'époque romaine :

- Axe ouest / est (decumanus) des coteaux ouest de la route de Toulouse à l'église Saint Vincent et aux thermes.
- Axe nord sud (cardo):

- intra muros par la route de Tarbes et les rues Victor Hugo des Pyrénées

- extra muros par le chemin d'Ordizan, la rue Géruzet, le coté est des Vignaux, la rue Caubous, les rues Georges Lassalle et Jacques Soubiéelle.

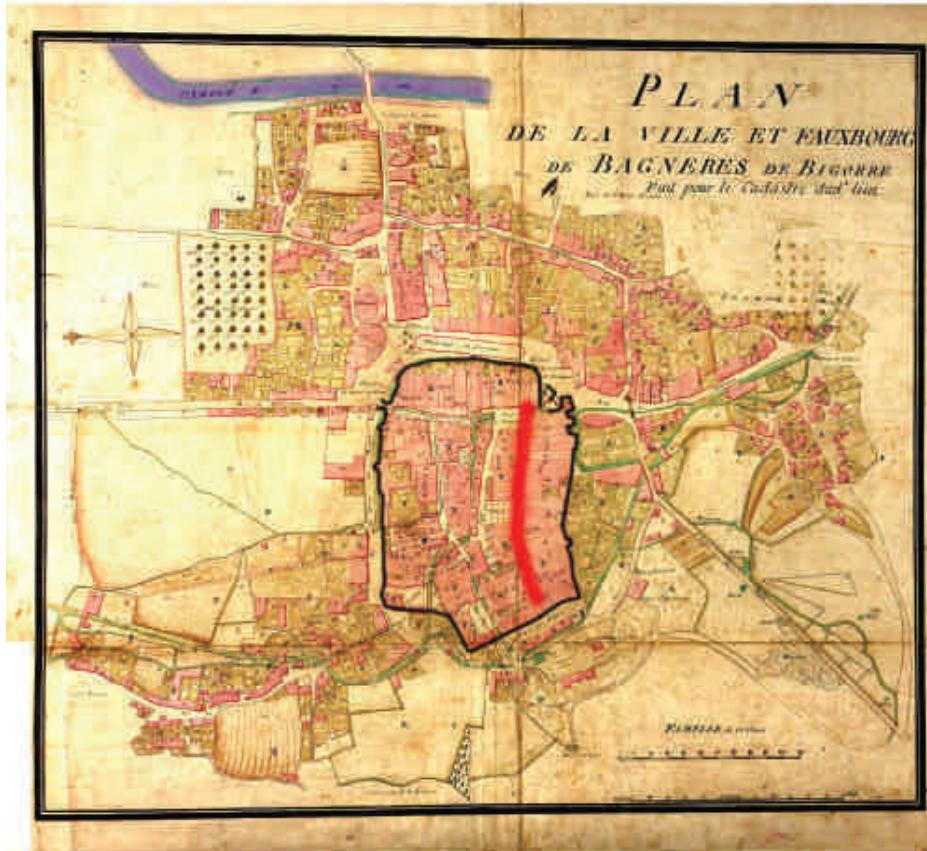
Ce plan montre le bourg vieux à l'intérieur des remparts, les Coustous, les Vignaux et les Thermes très plantés.

À l'extérieur de l'enceinte fortifiée, il y a une urbanisation linéaire hors mur le long de l'axe nord sud extra muros, qui correspond à l'ancien village aquitain. Les berges de l'Adour sont désertées à cause des importantes crues.

L'axe nord sud extra muros est situé sur la première levée de terre hors d'eau lors des inondations.

On remarque le couvent des augustines n°20, qui démolî par l'évêque De Lorry, permettra la percée de la rue de Lorry.

Le passage Vaussenat actuel ne débouche pas sur les Coustous et sa largeur est très importante. Il est intéressant de noter au niveau des Coustous, l'alignement du bâti, les jardins, les murailles et le canal qui longe les remparts.

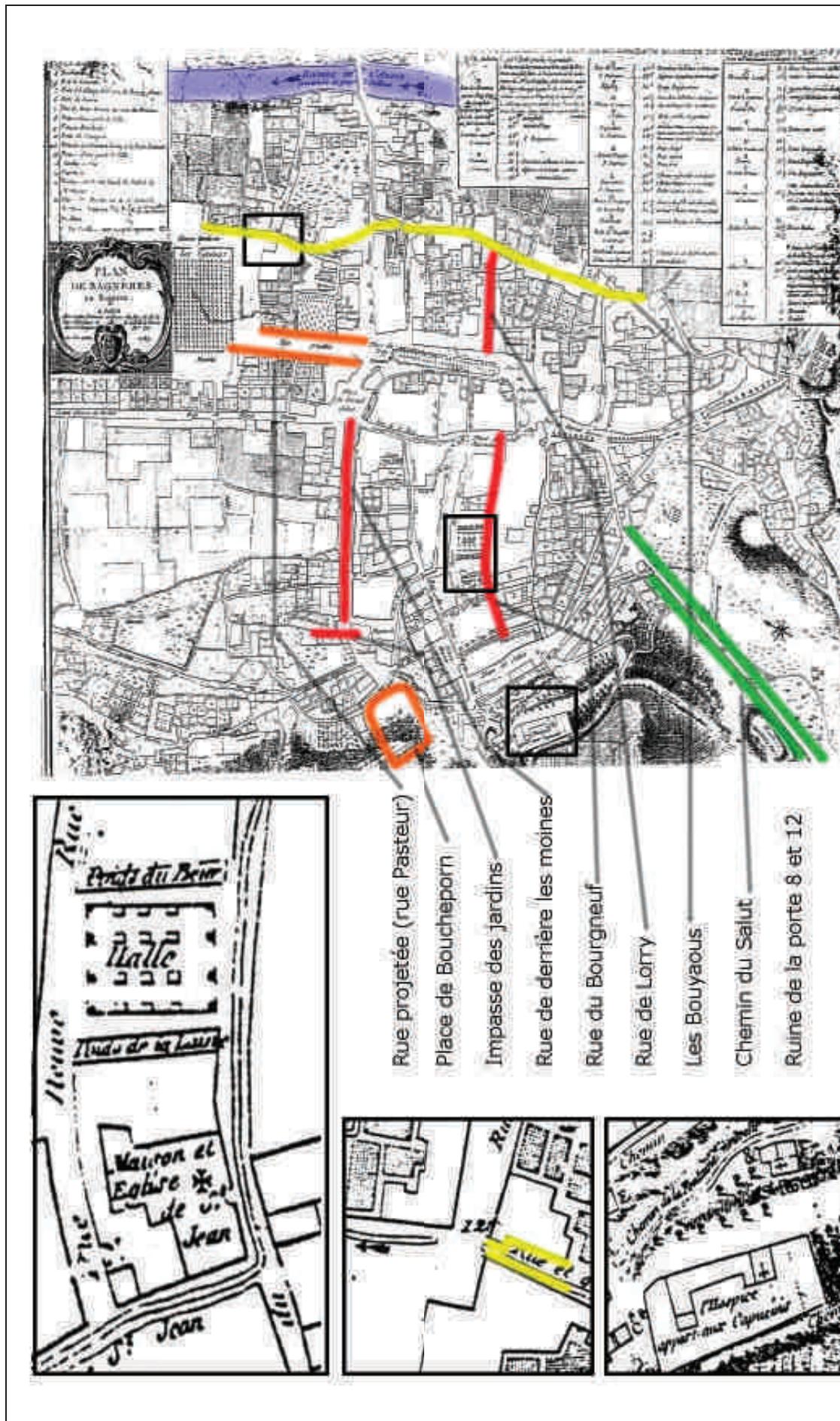


*Plan terrier 1771*

Ce plan illustre le cœur de Bagnères et son enceinte médiévale dont sont exclus l'église Saint Vincent, les thermes et leurs sources. On y remarque les portails d'accès, portail Debat, portail Dessus, portail Det Coutillou, Saint Jean, des Frais (passage Vaussenan), du Limaca, du Bourg Vieux et la porte de Salies.

On voit la 1<sup>re</sup> enceinte du bourg vieux articulée autour des places d'Uzer et de Salies, avec ses tours det Coutillou, d'Arras, de Héréglys, de Maouhourat, et de Saint Jean et la deuxième enceinte qui englobe les quartiers des Caoutières autour de l'église des Jacobins et de la rue de l'Horloge, de la Font autour du Vieux Moulin et de la place du Marcadieu, du Bourg neuf, autour des Halles et de l'Hôtel de ville. La ville s'est aussi développée hors des remparts. Les fossés et les canaux sont à ciel ouvert. Les axes actuels de circulation du centre ville existent, mais la rue du bourg neuf (des Thermes) ne débouche ni sur les Coustous, ni sur les Thermes, et la rue Sourtras qui n'existe pas, sera percée 100 ans plus tard à travers le square des Mounyès.

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



1789 ; plan établi à Paris chez Lattré, graveur ordinaire du Roy, de M. LE Duc d'Orléans et de la ville de Paris

## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Bagnères est un des rares exemples de stations thermales à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui existe déjà en tant que ville avec tous ses équipements. Le plan gravé par Lattré montre qu'elle possède en 1789 un hôtel de ville, une salle de spectacle, une halle et « une poste aux lettres » située au centre. À l'est, une promenade extérieure, les Coustous, que voisine le Wauxhall.

On y voit au sud le Pouey adossé au Salut, à l'est les « bouyaous », les Bouviers, autour de l'axe nord-sud hors les murs. Les Vignaux, au nord et le marché aux bestiaux qui l'entoure, les Verges et les sources thermales à l'est.

On constate qu'il n'y a aucun accès par le nord ou le sud jusqu'aux halles. Les rues Soustras, des Vignaux, du temple ne sont pas percées, le quartier nord ouest du centre ville n'est pas du tout urbanisé mais composé de grandes parcelles cultivées.

On note que certaines circulations existantes ont disparu au fil des ans peut être par aliénation volontaire du patrimoine comme la rue des Jardins. On peut noter que la rue de Lorry a été percée jusqu'à la rue des Bouyaous mais elle ne rejoint toujours pas l'Adour. La rue du Bourg Neuf ne rejoint ni les Coustous (cela ne sera réalisé qu'après l'incendie du pâté de maisons) ni la Place de Salies.

Ce plan comporte des projets d'urbanisme (en orange) :

Projet de percement d'une avenue entre les Coustous et les Vignaux (actuelle rue Pasteur). Il s'agit d'une voie très large pour l'époque qui relie la place du Portail Debat au marché aux bestiaux. Cette voie favorise un contournement par l'est appelé chemin d'Ordizan. (Ancien grand axe hors murs). La seule entrée du jardin enclos de murs des Vignaux est ouverte sur ce chemin ce qui confirme qu'il s'agit d'une voie principale. Aujourd'hui, la construction de la ligne de chemin de fer a coupé cet axe/nord sud. De plus, la rue Pasteur (réalisée après 1870) n'a pas la largeur prévue sur le plan de 1789 et n'est pas dans l'axe de l'esplanade des Coustous, ce qui occasionne un rétréissement des voies de circulation et un cisaillement dangereux.

On peut y voir également le projet d'une place dite de « Bouchepon » à l'emplacement du casino actuel, place qui n'a jamais vu le jour.

Conclusion :

en 1789, la ville n'a guère débordé de son enceinte historique et des quatre bourgs originaux, bourg vieux, bourg neuf, la Fount et les Caoutérès. L'urbanisation hors des enceintes s'est faite de façon linéaire le long des axes de pénétration anciens, autour des marchés et des contreforts du quartier du Pouey.

Le quartier des thermes est surtout occupé par les édifices religieux et les hospices qui semblent avoir le quasi monopole des sources thermales. On y lit la première mention du chemin du Salut, très rectiligne.

Le deuxième axe nord/sud existe encore, c'est le grand chemin de Tarbes, rue de Maris Honte (mauvaise orthographe de maria Hount), place du Trey, du Portail Débat, des Coustous, du Portail Dessus, rue de la papeterie et chemine de Campan. L'Axe est/ouest existe également rue du pont de l'Adour, de la paroisse, de derrière les moines ou fossé du Coutillou.

Les communautés religieuses sont nombreuses : paroisse saint Vincent ; Jacobins, saint Martin, hospitaliers de saint Jean du Temple, saint Barthélémy, les capucins du Médous (actuels bains de la reine).

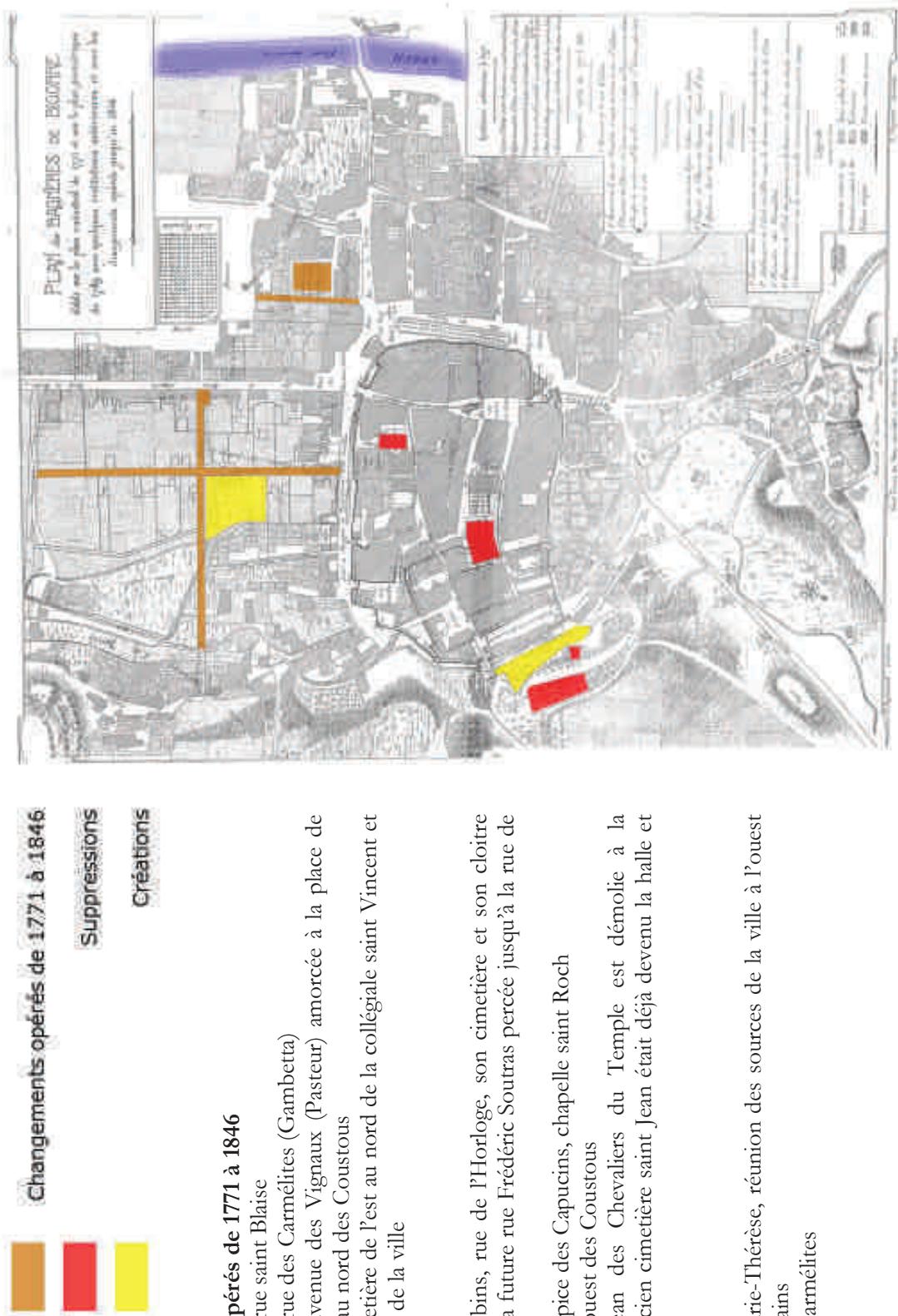
Les édifices publics sont mentionnés :

Hôtel de ville (avec salle de spectacle + boucheries)  
Poste aux lettres

Les halles, à la place de l'ancien cimetière, flanquées des rues du poids du beurre et du poids de la laine

La tour de Maouhourat, les prisons, flanquées de la fount de la joie et de la rue de la joie, association curieuse.

Les ruines de portes de ville n°12 marché des bestiaux et n°8 au bout de la rue des Bouyaous confirmant que cette rue était l'axe de circulation hors murs. On devrait y percevoir des taxes à l'entrée et sorties des marchandises.



Il s'agit du plan de Bagnères établi sur le plan cadastral de 1771 et sur le plan géométrique de 1789 avec quelques restitutions antérieures et changements opérés en 1846

#### 1864 Plan d'alignement

Après 150 ans d'extension, Bagnères est devenue une ville importante.

En 1864 les élus décident de faire exécuter des plans détaillés de la cité et de prévoir de nouvelles percées afin de tenir compte des nouveaux moyens de circulation.

Un plan d'alignement est établi.

Il rassemble tous les projets d'alignement envisagés.

On remarque que le 1<sup>er</sup> axe de circulation nord/sud existe toujours.

Paradoxalement, l'ancien chemin d'Ordizan, le plus ancien axe nord/sud de Bagnères a du être abandonné car la nouvelle voie de chemin de fer créée par la compagnie du Midi interrompt le passage.

Les projets sont importants :

Boulevards extérieurs sur le tracé des remparts

Liaisons Coustous-gare avec de nombreux îlots à démolir

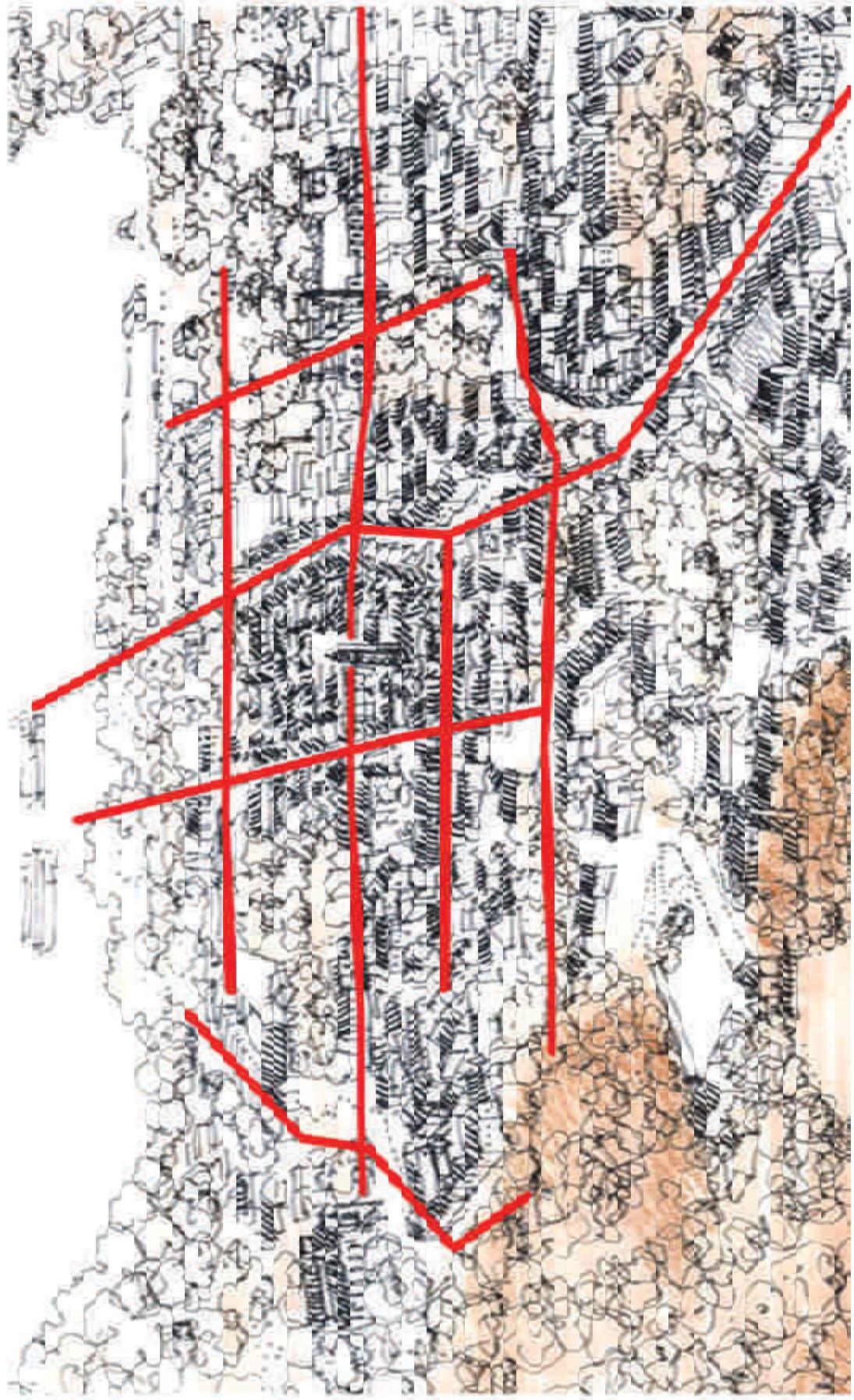
Prolongement des quais de l'Adour

Démolition de l'ilot et liaison avec les Termes

Démolition de l'ilot rue Soubies

Prolongement de la rue du Collège (Soustras) jusqu'à la halle





*Les axes aujourd'hui*

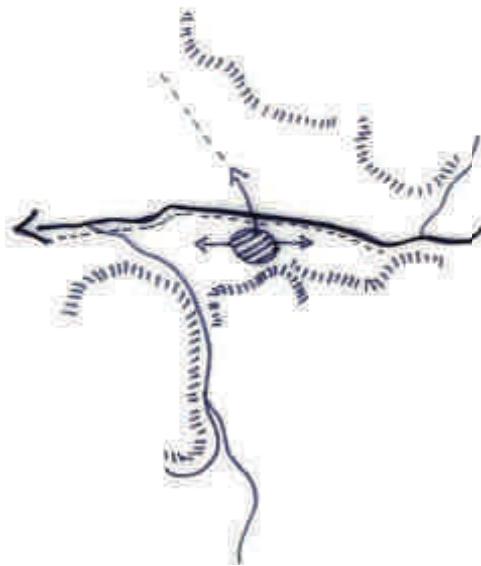
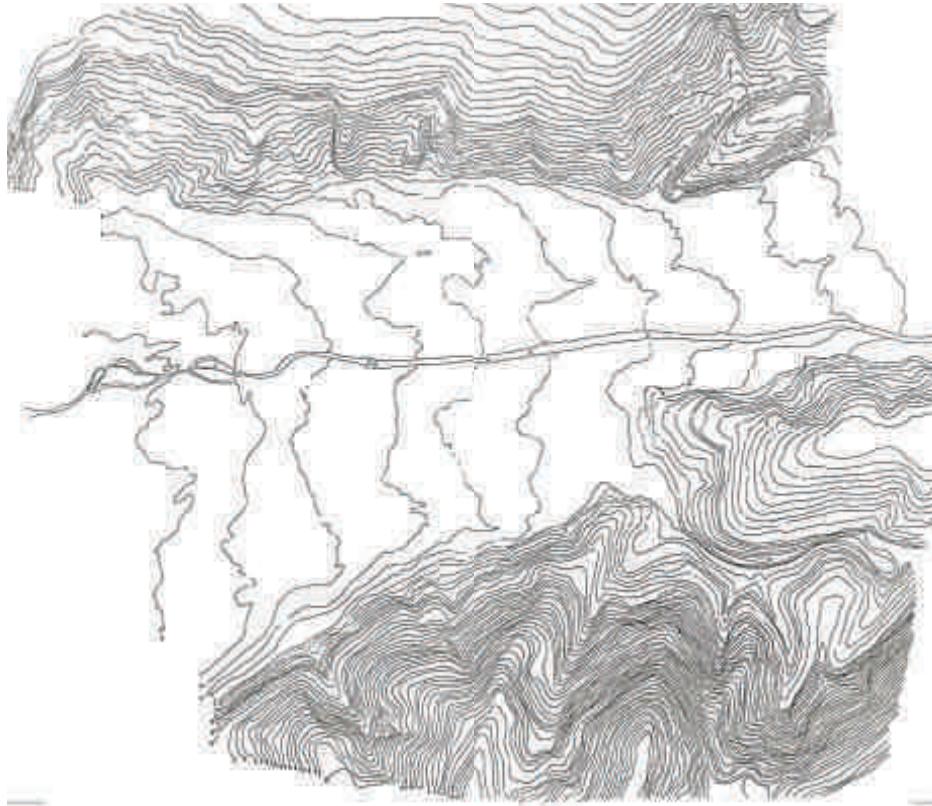
On lit encore clairement aujourd'hui les 3 tracés romains et les boulevards périphériques réminiscence de la fortification médiévale

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



## Les tracés structurants : persistance dans le temps

### Le relief, la vallée



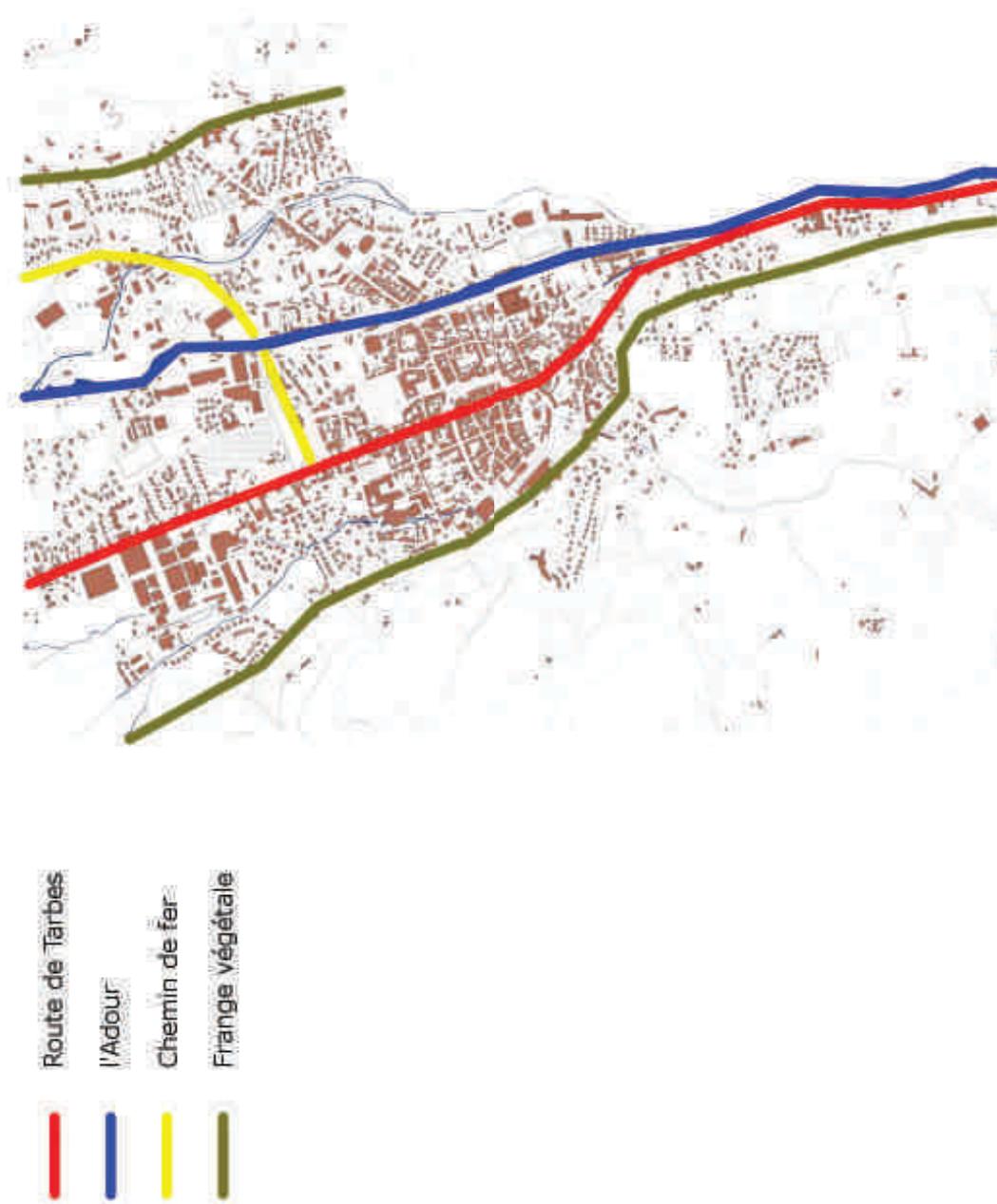
Lorsque la ville sort de ses remparts, sa zone d'extension à l'ouest est déterminée par le relief. Ce relief marqué s'impose donc aux constructeurs de telle sorte que la forme du village est fortement contrainte.

À l'est, le fleuve reste longtemps une limite importante, longé par la route de Tarbes et Campan.

La forme du bourg, le tracé de la voie et du fleuve sont déterminés par les éléments naturels et évoluent peu au cours des siècles.

L'emplacement de la ville thermale et les éléments naturels (topographie, Adour, ...) induisent également le tracé de la route.

Plus tard, l'extension s'est faite sur le site de la vallée alluviale, en pied de versants, de part et d'autre de l'Adour. Mais la ville demeure longiligne et marquée par ses origines.

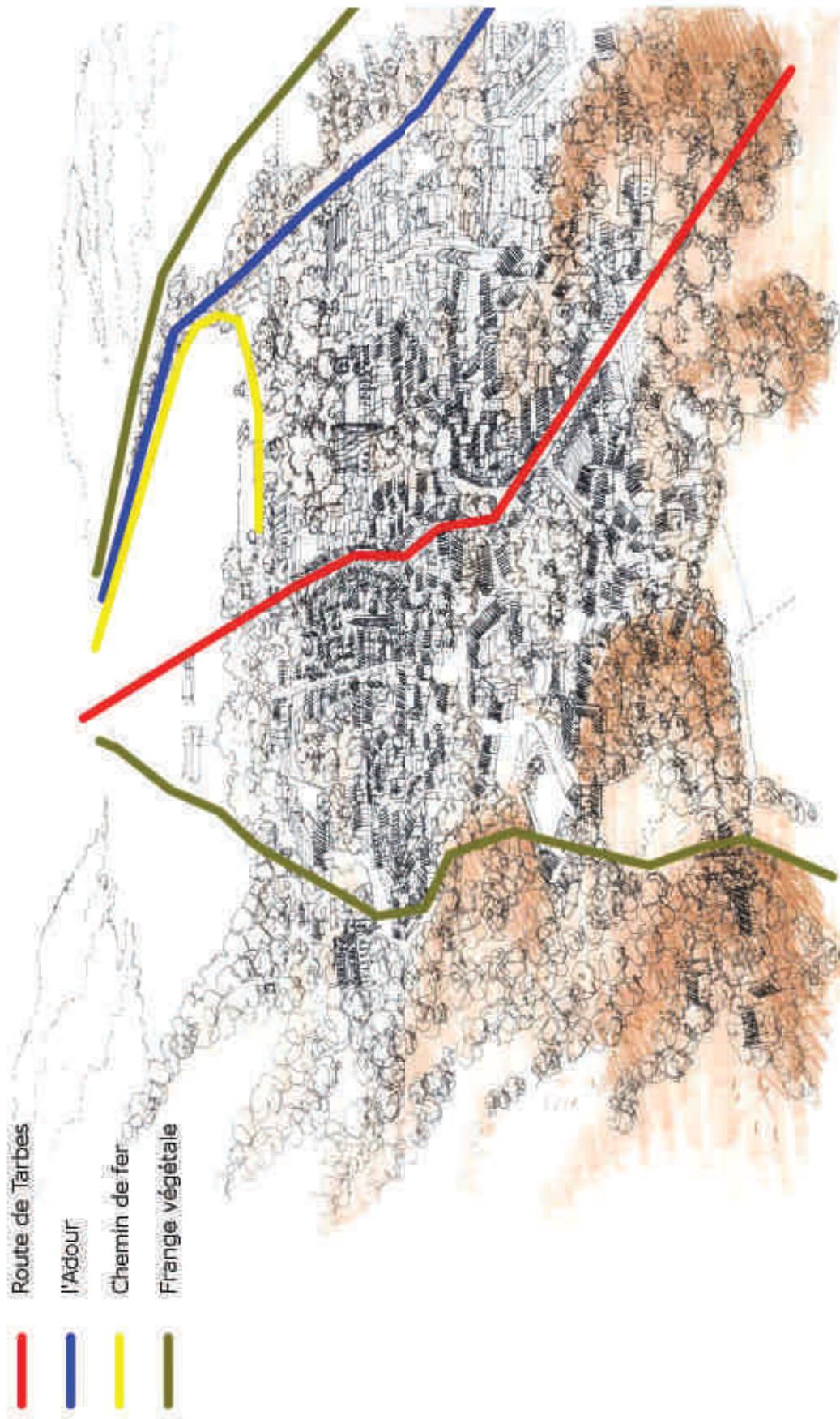


Relativement large, la plaine alluviale s'étend sur un axe sud est / nord ouest.

La végétation, le fleuve et les grands axes de communication s'inscrivent dans la vallée.

Seul le tracé de chemin de fer va rompre les lignes directrices (et la plus ancienne voie de communication) afin de rejoindre le centre ville.

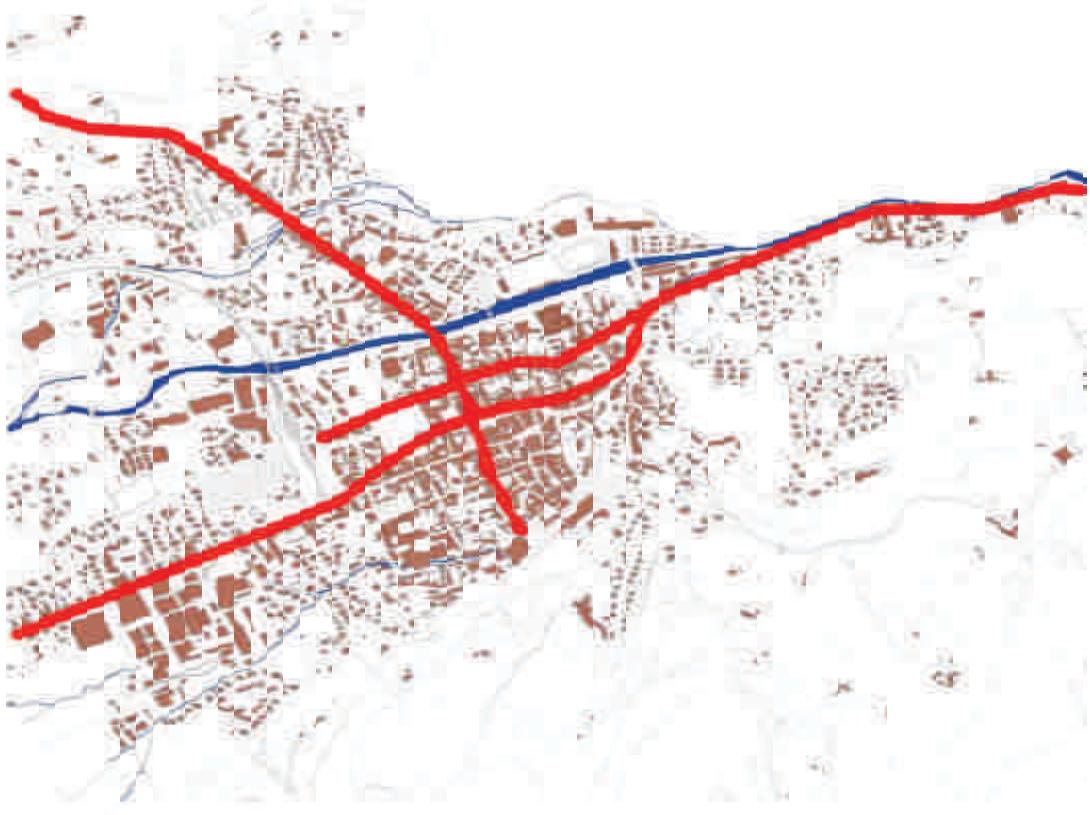
A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



*Vue en perspective des grands axes dans la vallée*

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Cardo, decumanus

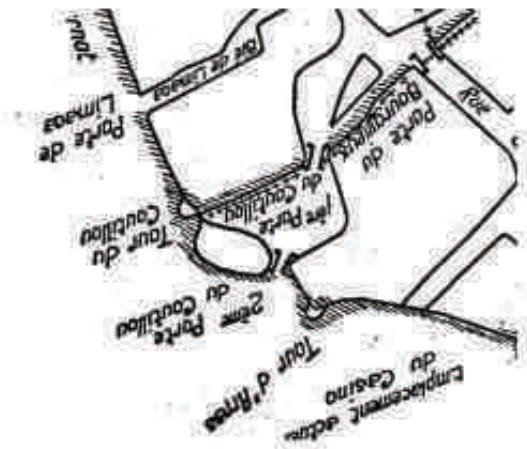
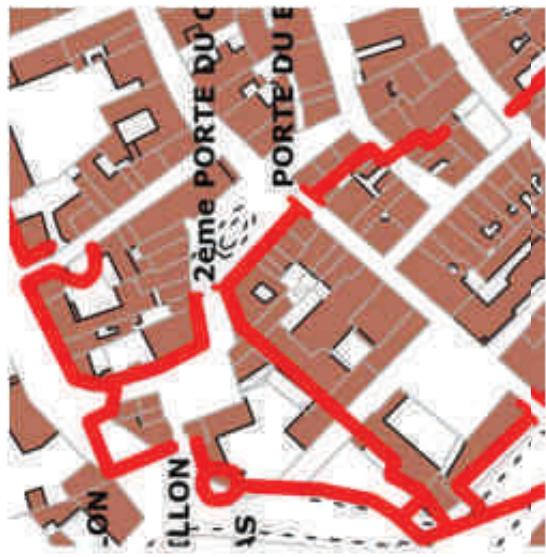


Ils représentent encore aujourd'hui les entrées principales de la ville.

Remparts, portes

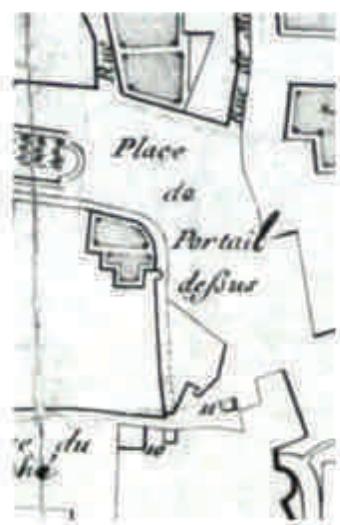
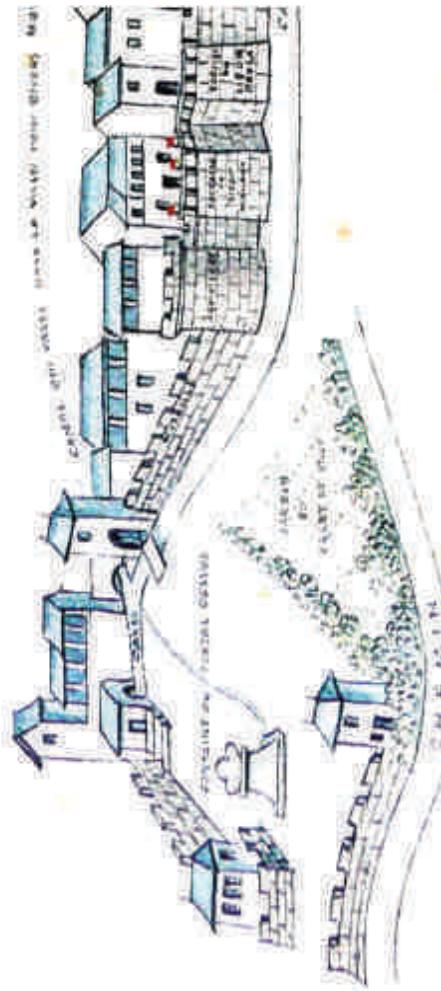
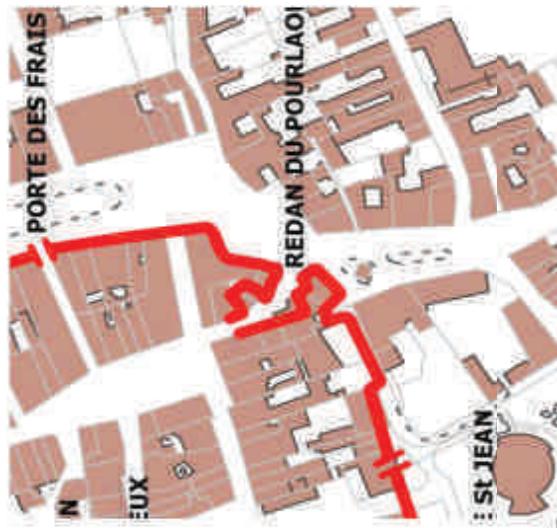


Le tracé des anciens remparts est encore extrêmement lisible aujourd’hui, souligné par les boulevards périphériques.



Les portes, ici celle du Coutillou, marquent encore et de façon caractéristique le réseau urbain de la ville.

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



La Porte du Portail du Pouldau-Dessus et sa forme triangulaire caractéristique.

## Canaux



Les différents quartiers médiévaux étaient le plus souvent délimités par des canaux. Ils longeaient les fortifications, protections supplémentaires contre les invasions. Le Capagaou atteint la rue Alsace Lorraine où il bifurque en deux bras : l'Anou, à l'ouest, capte l'Aigo Tebio et protège le Bourg Vieux. La Nasse longe le rempart oriental du bourg de la Font, le long des Coustous. Couverts aujourd'hui, ils sont encore lisibles dans le tracé sinuex ou étroit de certaines voies.





Un élément particulier illustre aujourd’hui à Bagnères de Bigorre la persistance du tracé des remparts et des portes. Cet ancien passage commun entre deux tours (dont la tour Saint Jean) longeait le rempart et donnait accès aux jardins hors les murs.

Aujourd’hui, ce passage existe toujours. Les remparts disparus, des constructions les remplacent en se servant parfois de leurs bases solides.

Le passage a été privatisé, clos à ces deux extrémités par d’élégantes grilles métalliques.

Il dessert toujours les jardins, également privatisés et bordés de longs murets en lanières.

Cet élément urbain, atypique et précieux, a su traverser les siècles jusqu’à aujourd’hui.

Il montre la pérennité d’un tracé et ce que cette conservation peut apporter de charme et singularité à une ville.

Ce sont ces éléments urbains qui font la différence, dans le temps, entre une évolution respectueuse de son passé et une extension anarchique et irréfléchie.

## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Si des éléments traversent les siècles et marquent de leur empreinte le tracé d'une ville, des événements tragiques peuvent en un instant modifier le paysage urbain.



Mai 1895, maison Dussert, café Lafaille



La rue des Thermes après l'incendie



Percement de la rue des Thermes après l'incendie du dimanche 19 Août 1900

### 3 LES TRACES URBAINS

## Structure du réseau viaire



*Le tracé actuel*

Sur cette carte apparaissent le réseau routier et les liaisons entre quartiers, le maillage, les nœuds, les entrées de ville. L'ensemble des voies de communication (chemins, promenades, routes départementales) « plongent » vers Bagnères. Le relief accentue ce phénomène. Le réseau est plus dense et les rues plus étroites au fur et à mesure que l'on s'approche du noyau médiéval. La structure de ce dernier apparaît alors clairement, soulignée par les boulevards périphériques.



*Les traces convergents, les entrées de ville*

Sur cette carte apparaissent le réseau routier et les liaisons entre quartiers, le maillage, les nœuds, les entrées de ville. L'ensemble des voies de communication (chemins, promenades, routes départementales) « plongent » vers Bagnères. Le relief accentue ce phénomène. Le réseau est plus dense et les rues plus étroites au fur et à mesure que l'on s'approche du noyau médiéval. La structure de ce dernier apparaît alors clairement, soulignée par les boulevards périphériques.

## Structure du bâti



Le bâti traditionnel est implanté le long des voies principales. Il offre un front continu de maisons mitoyennes. Là encore, la structure médiévale se lit clairement.

### Développement récent :

Les nouvelles constructions qui assurent le « développement » de la ville s'organisent trop souvent en retrait de la voie principale. Sorti du site médiéval d'origine, moins gêné par le relief et les contraintes de départ, le développement actuel ne prend pas toujours en compte les spécificités locales comme l'emplacement par rapport à la voie.

On distingue clairement plusieurs ensembles : les îlots denses et réguliers puis l'extension linéaire, enfin les lotissements au sud-est et nord-ouest, les maisons individuelles à l'écart et quelques demeures isolées.

Cette carte révèle la densité des constructions. Mais l'histoire de la ville se retrouve dans cette lecture. En effet, 4 zones y sont lisibles : Noyau d'origine, zones d'extension, zone anarchique, nature préservée. On comprend comment en s'éloignant du centre et de son histoire, la ville ne tient plus compte des éléments forts constitutifs son identité. Certains éléments apparaissent, structurant l'espace :

Les Vignaux, les Coustous, les thermes, la halle, Saint Vincent. Ces espaces urbains sont des repères dans la ville, ils marquent le paysage jusque dans son sol. Ce sont des pôles majeurs qui structurent l'espace et seront étudiés plus loin.

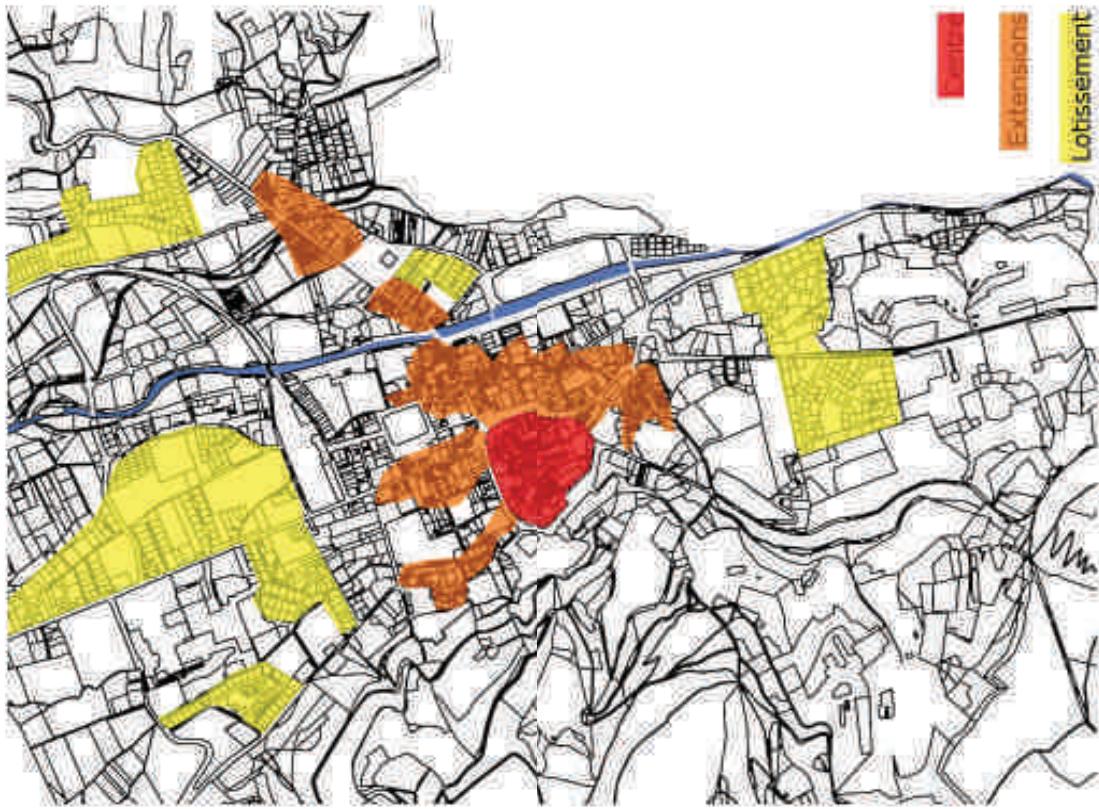
Sans freiner le développement de la commune, le règlement de la AVAP devra tenir compte des enseignements fournis par certaines constructions récentes afin de minimiser sur la ville comme sur le paysage, l'impact de futurs bâtiments mal implantés.



3 zones se détachent nettement mais les zones industrielles sont également bien lisibles, ainsi que les franges végétales.



La parcelle : forme, occupation



La parcelle est la division de base du territoire communal.

Relativement lâche sur l'ensemble du finage, le tissu parcellaire se resserre à l'approche de la ville pour venir s'ordonner par rapport aux voies principales. La différence d'échelle du parcellaire esquisse d'ailleurs les contours de l'ancienne ville médiévale après son extension.

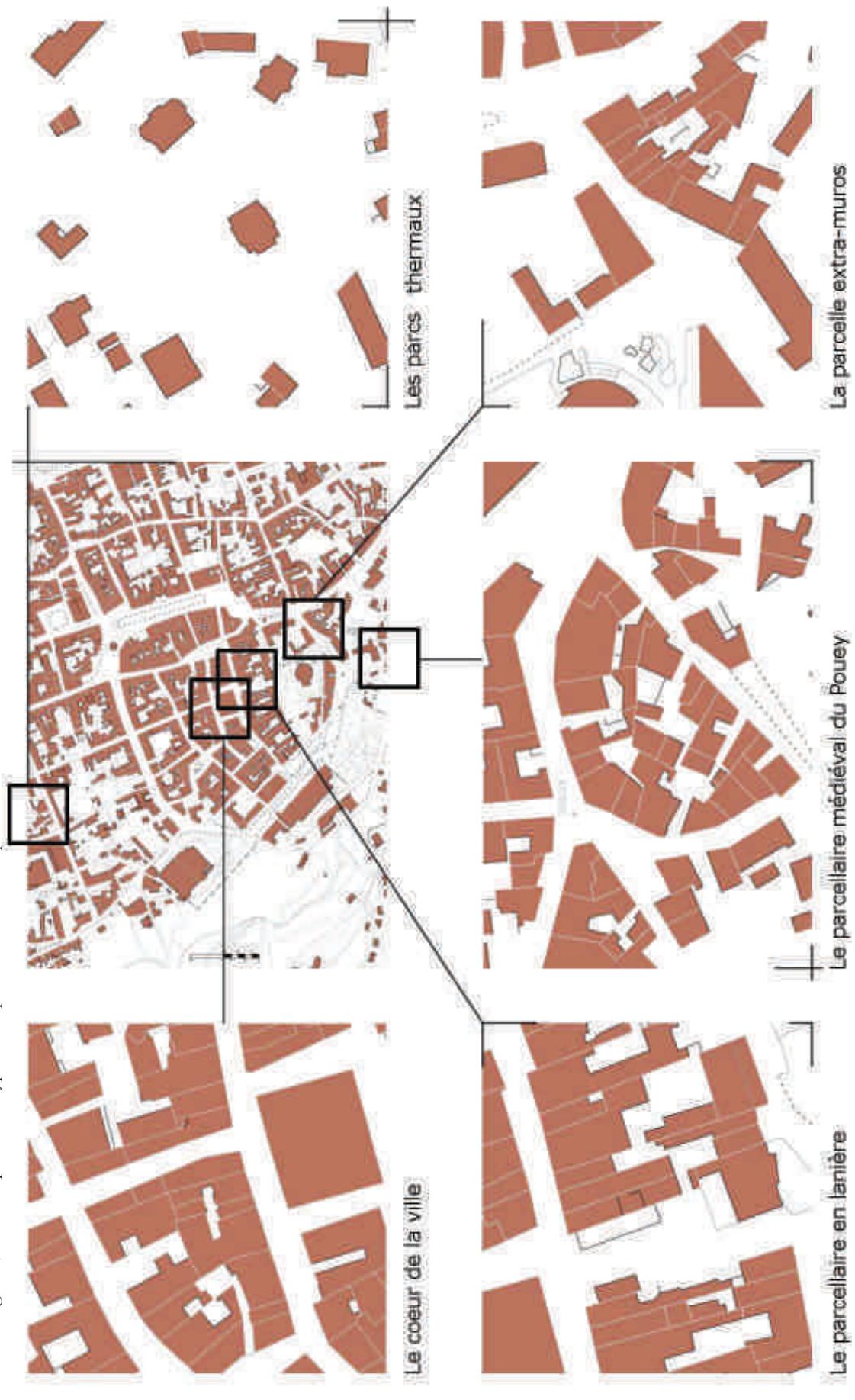
Les mêmes zones distinctes apparaissent :

- Le noyau d'origine au parcellaire étroit
- La première croissance entre le noyau et l'Adour, avec l'extension le long de la route de Toulouse. On y trouve un parcellaire en lanières, très étroit aux abords de l'Adourette. D'autres quartiers appartiennent à cette étape de croissance comme le Pouey où les Verges.
- La zone d'urbanisation du XXème siècle. Parcellaire incohérent, sans lien avec les précédents, lotissements en raquette, etc. Ces structures parcellaires sont spécialement inadaptées à une intégration logique et rompent avec la fluidité d'une extension cohérente.
- Enfin, les espaces boisés ou les champs dans la plaine, vierges de toute urbanisation, qui valorisent encore la ville dans son écrin végétal.

Nous voyons donc que l'extension du bâti à Bagnères est extrêmement liée à celle du parcellaire. Ces entités urbaines correspondent à des quartiers marqués par leur histoire, qu'il faut savoir lire et respecter.

### Implantation du bâti dans la parcelle

À Bagnères de Bigorre, il existe plusieurs types d'implantation dans la parcelle :

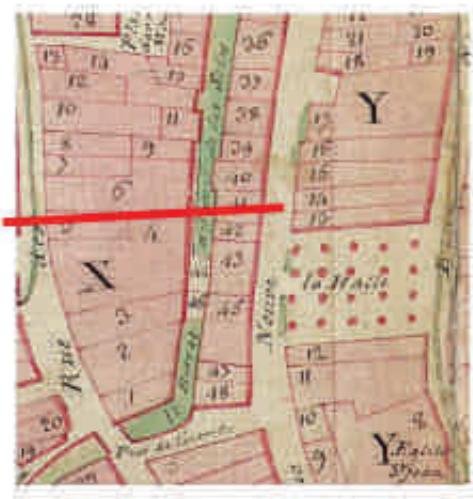
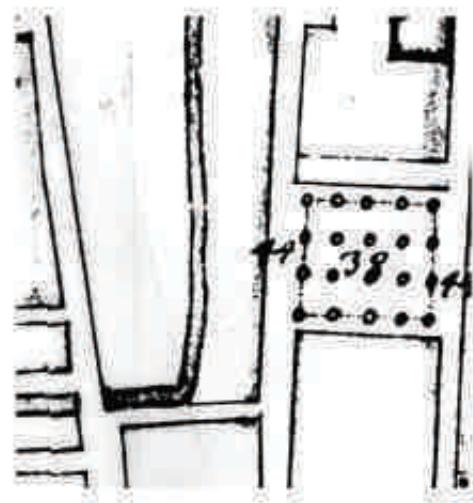


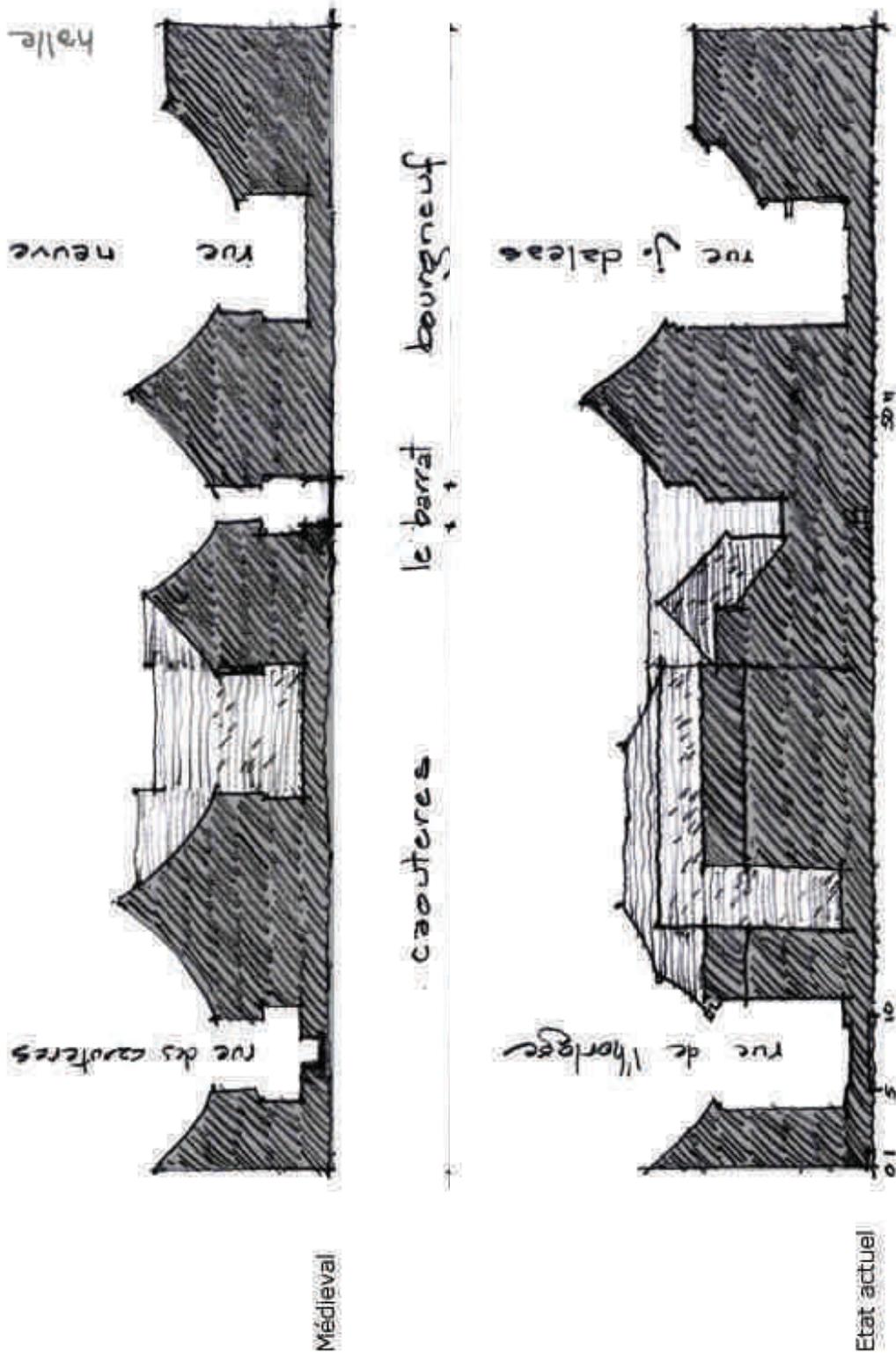


#### **Le cœur de la ville médiévale**

Les parcelles associées par leur grand côté forment un îlot. Les rues correspondent à l'extrémité de chaque îlot. Il existait un mur mitoyen entre chaque parcelle d'habitation. Les égouts et faîtages sont par conséquent parallèles à la rue. Les eaux usées sont rejetées à l'arrière de l'habitation. Dans ce modèle, le bâti libère un espace interne au cœur de l'îlot.

Cette première configuration, bâti aligné et parallèle à la voie est systématique dans le centre médiéval et caractéristique de cette période. Aujourd'hui, des appentis ou autres appendices viennent annexer les cours d'îlots, amenuisant d'avantage le faible apport de lumière existant. Le chapitre architecture analysera ce problème et essaiera d'apporter des solutions à ce manque d'ensoleillement.

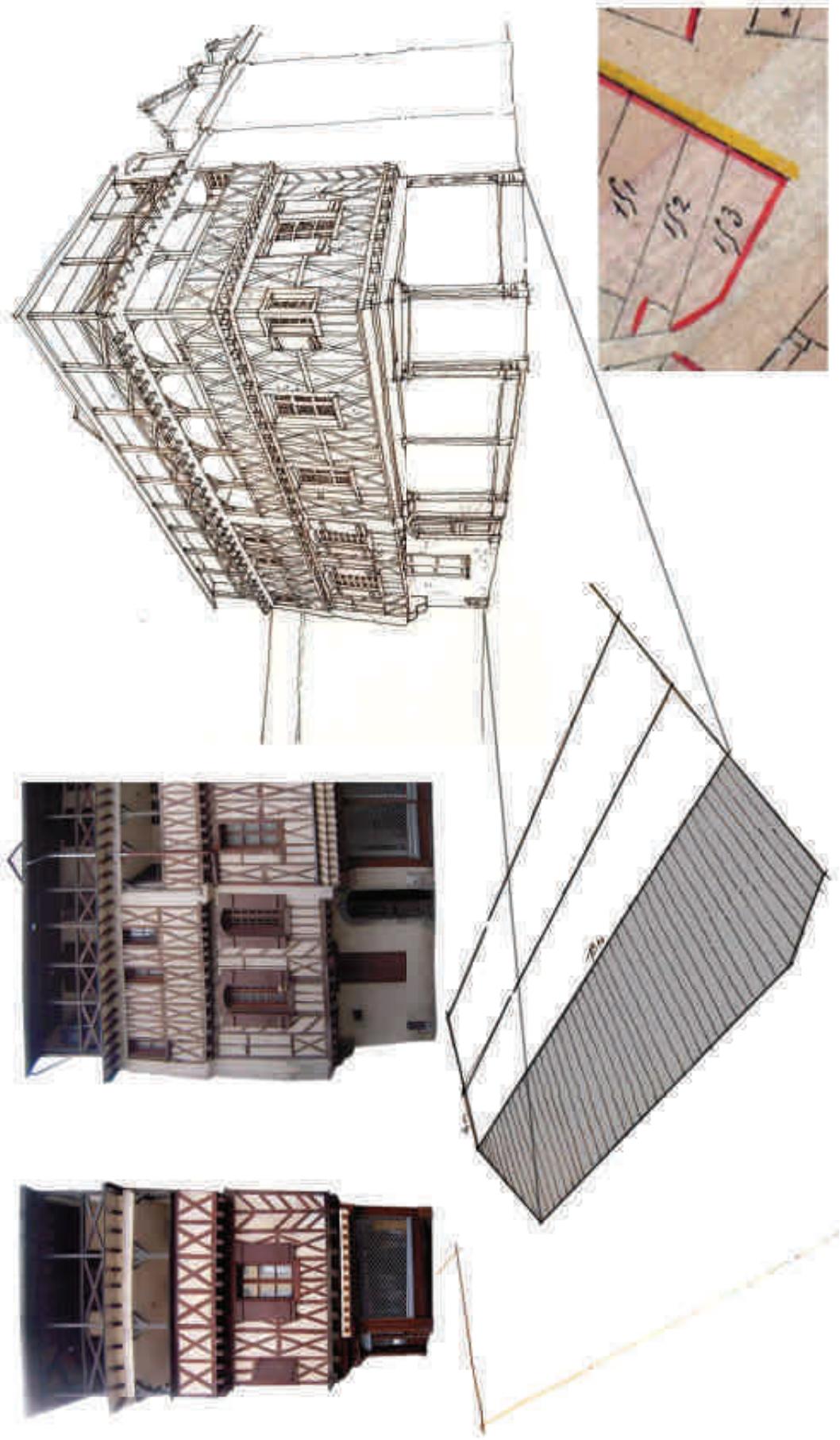


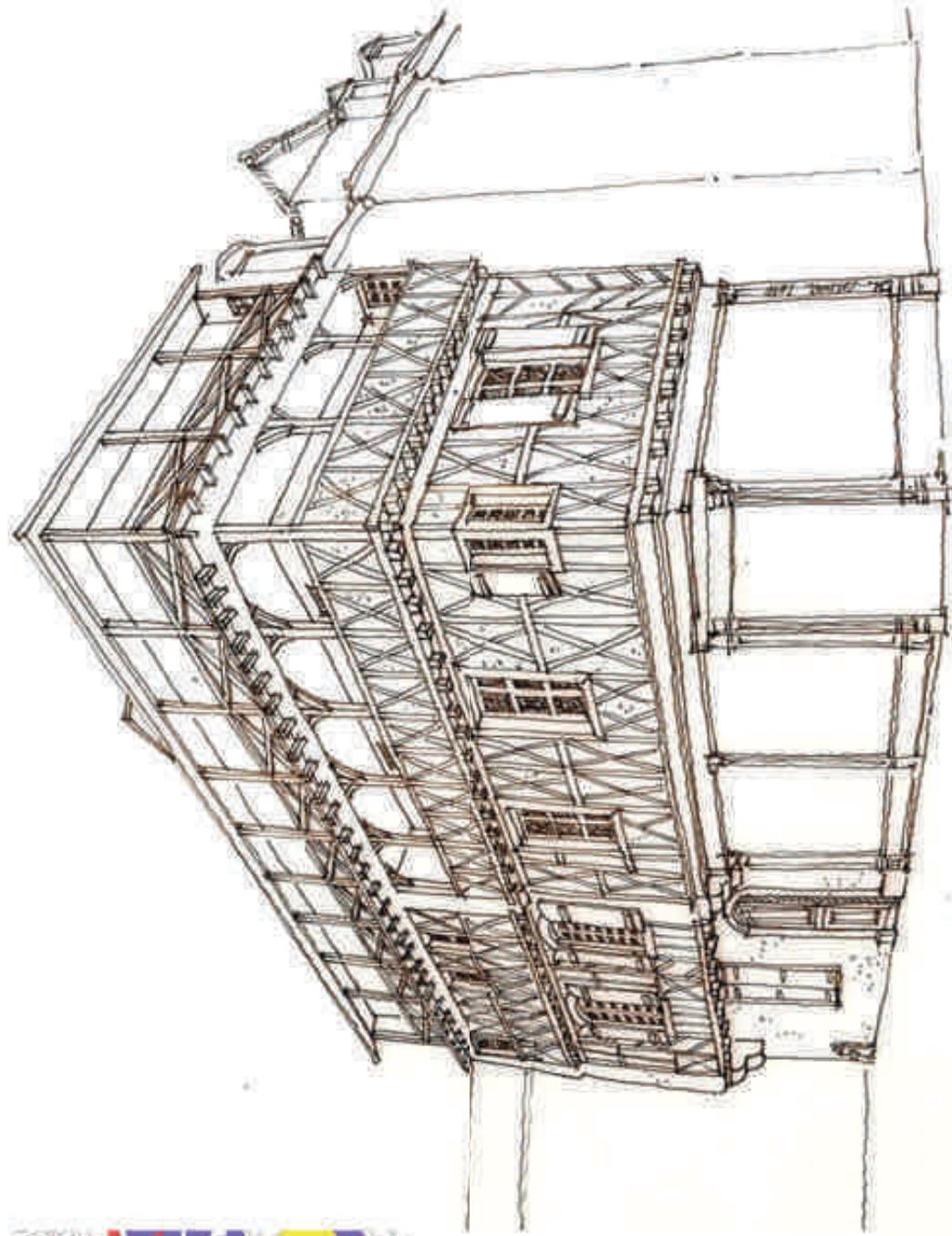


Depuis le Moyen Age, les encorbellements ont disparu, les habitations sont plus hautes et le canal, le Barrat a été recouvert. Les coûts d'îlot ont été annexés par différentes constructions au détriment de l'apport de lumière.

La ville médiévale étant très dense à l'intérieur des remparts, les agrandissements ultérieurs seront forcément des surélévations. Cela a pour conséquence d'obscurcir d'avantage les ruelles déjà étroites. La suppression des projets d'alignement résoudront plus tard et partiellement ces problèmes.

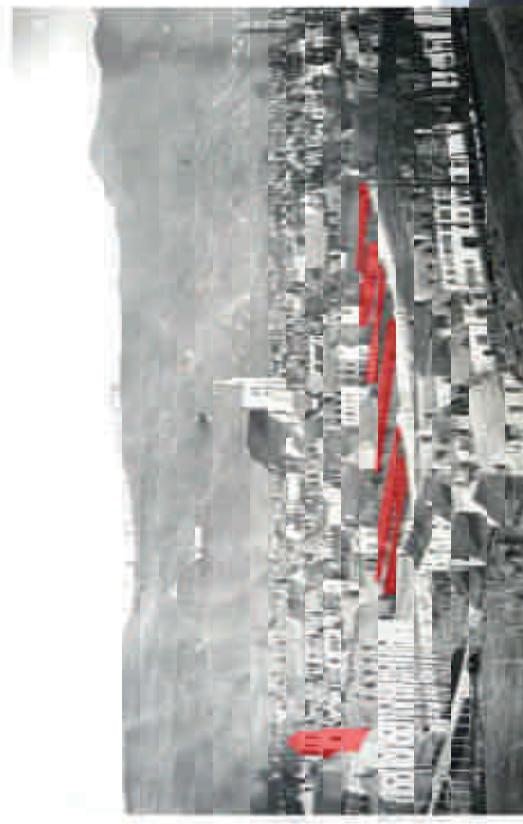
Exemple d'implantation médiévale : 14 rue de Strasbourg



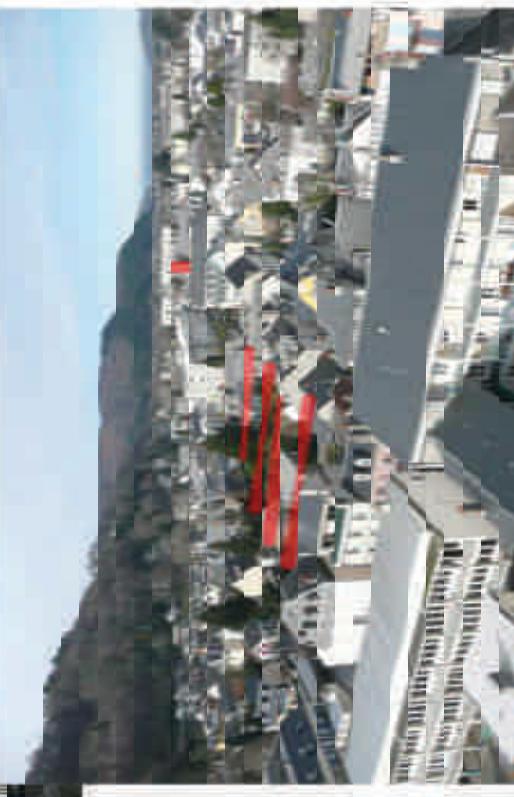


Dans la ville médiévale, les petites parcelles mitoyennes et étroites imposent aux habitants d'aménager leur maison sur toute la surface du terrain. (3 à 6m de largeur sur 10 à 15m de longueur). Les habitations en angle sont par conséquent les plus favorisées.

## Extension

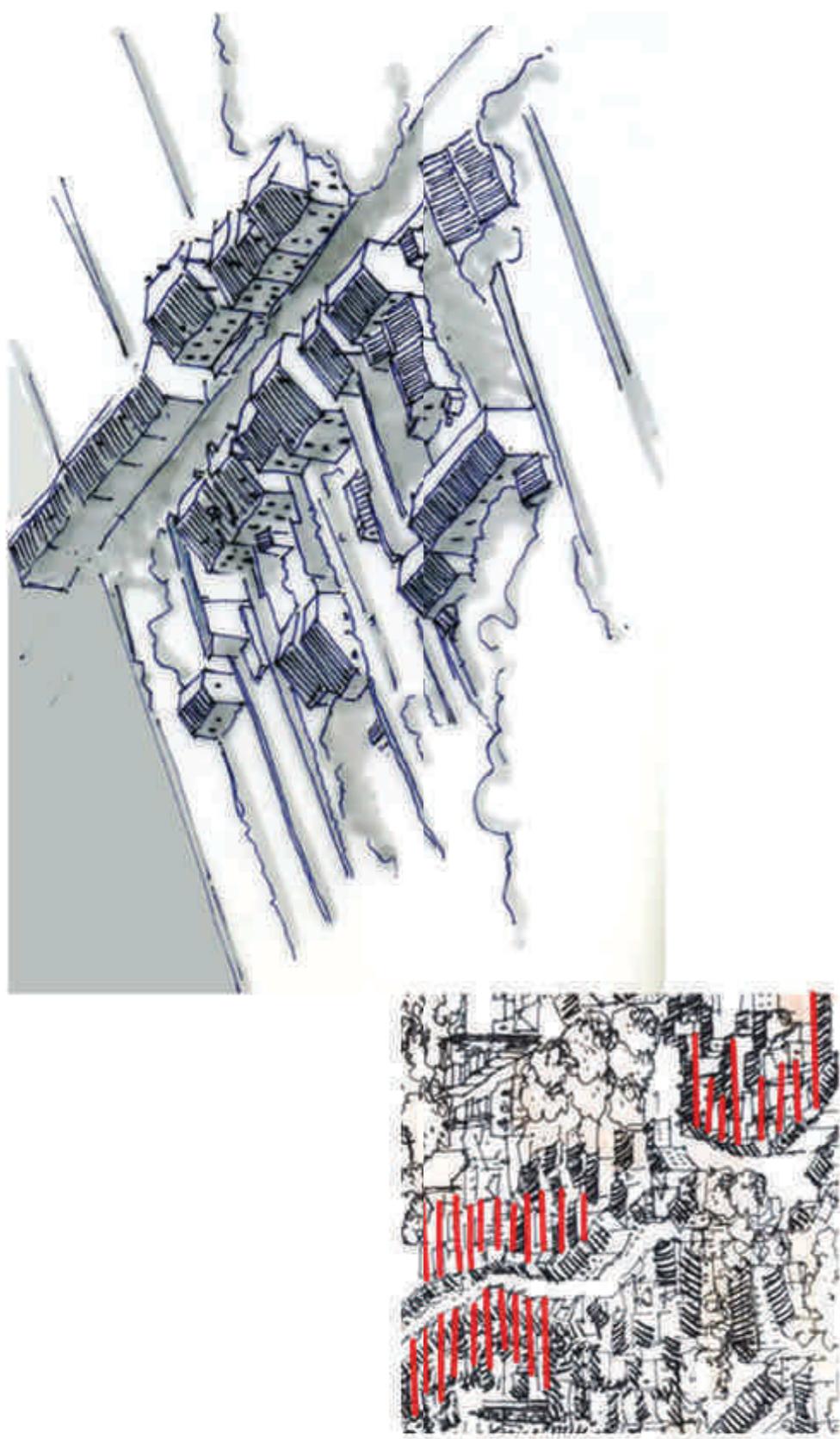


LA VILLE EN 1850



La ville aujourd'hui

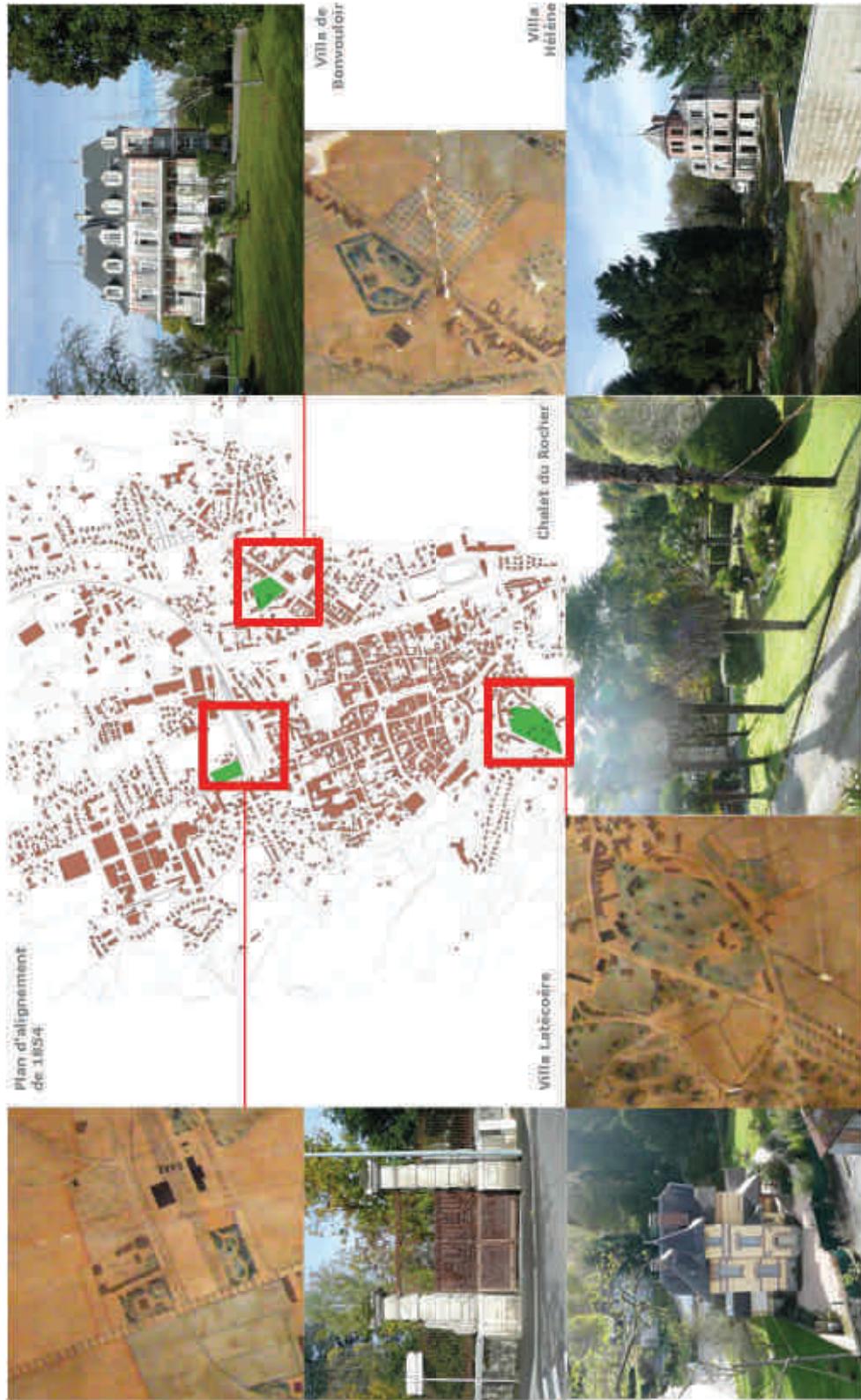
Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la ville sort de ses remparts. Le développement du thermalisme fait prospérer l'économie et de nouvelles maisons voient le jour. La construction est toujours parallèle à la voie, en avant de la parcelle également en lanière. Mais nous ne sommes plus dans le noyau médiéval fermé et souvent, un jardin se développe à l'arrière de la parcelle. L'urbanisme de la ville est plus aéré, agréable et cohérent.



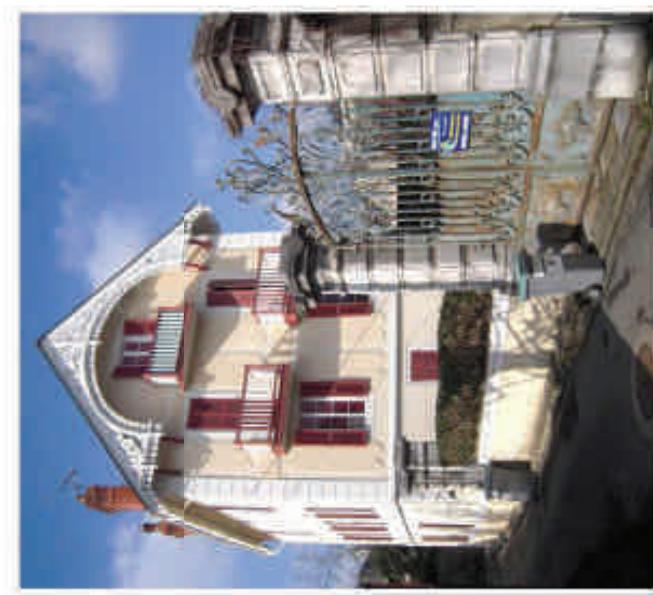
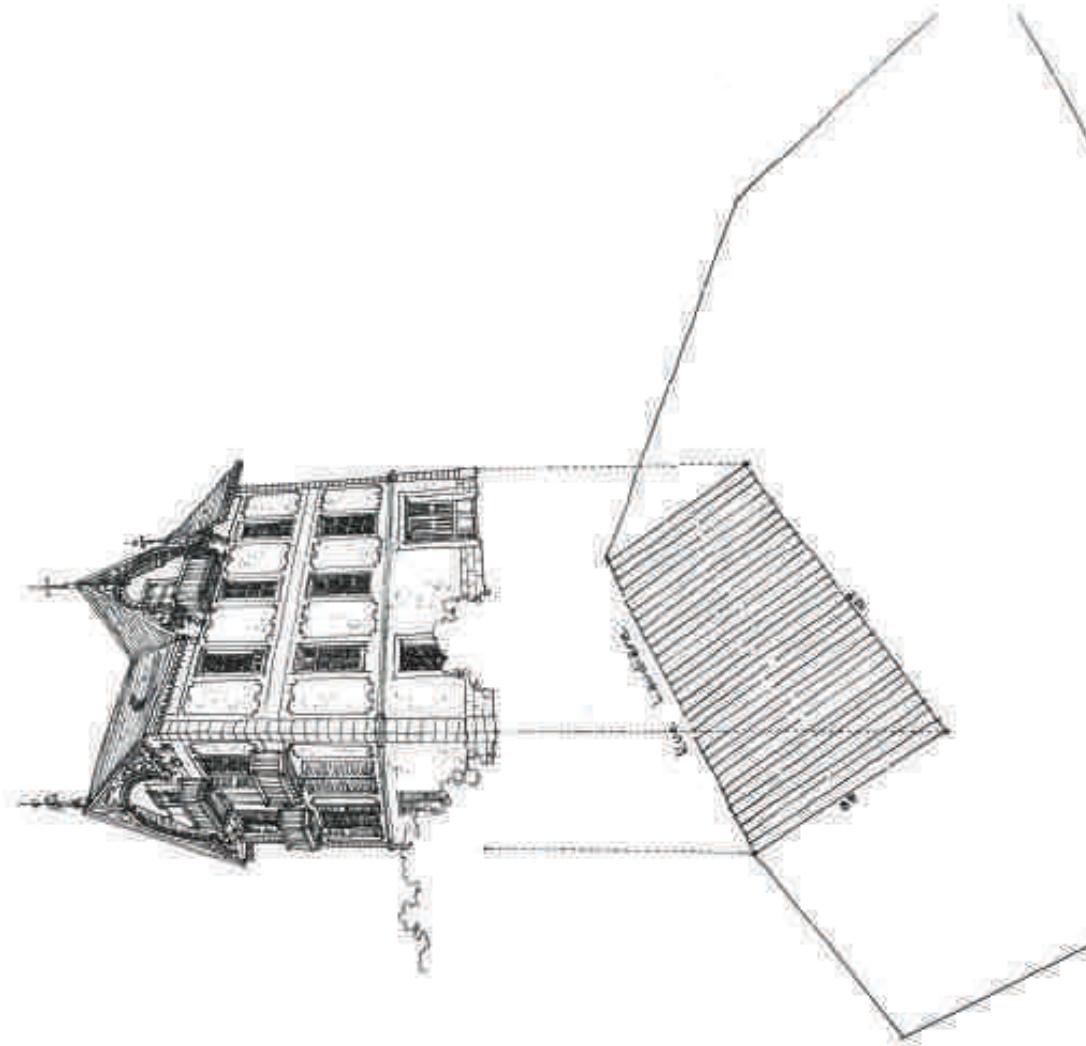
De longs murets séparent les parcelles les unes des autres. Le front sur rue est continu.  
A Bagnères, la zone que délimite les parcelles anciennes est sensiblement la même que celle considérée aujourd’hui comme le centre du bourg par le PLU.  
Ce parcellaire représente un véritable patrimoine pour cette ville. Il est remarquable pour l’unité qu’il apporte et la sensation de densité ordonnée qu’il procure.

### Les faubourgs et les villas thermales

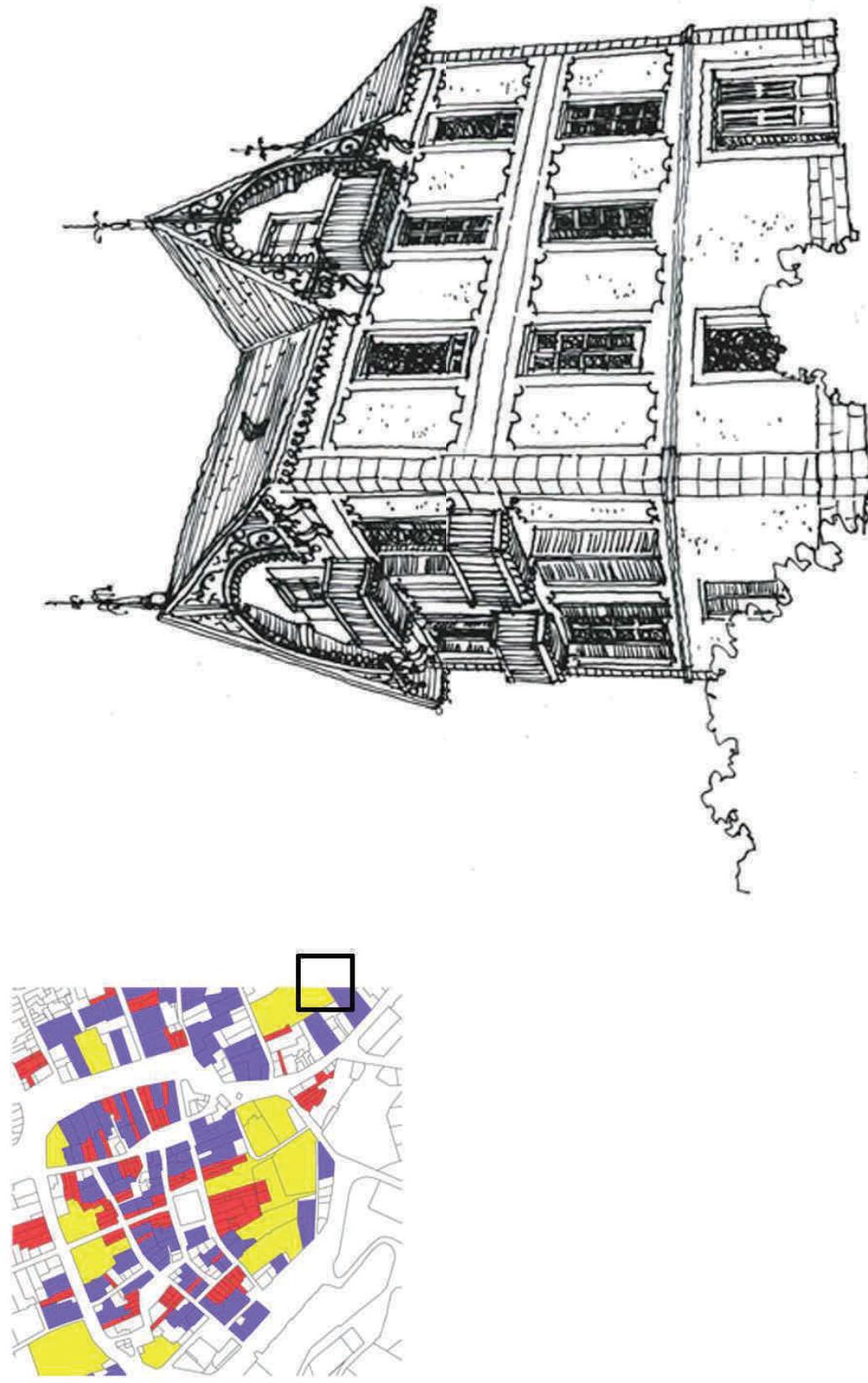
Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, les parcellaires des nouveaux faubourgs ont un maillage plus large et orthogonal. Les maisons plus vastes aux façades composées, s'ouvrent quelquefois sur des jardins ou des cours en arrière de la parcelle. L'orientation est alors capitale dans l'implantation par rapport à la rue, la plus grande façade étant généralement orientée vers le sud.



)



Exemple d'implantation d'une villa thermale en bord de voie : rue Laudière  
Ces constructions sont la plupart du temps parallèles à la voie en bordure de rue (ce qui assure la continuité urbaine) ou au centre d'un jardin.  
Dans ce cas, de grands murs et portails en pierre assure la liaison avec l'espace urbain.



## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Le cas particulier du quartier du Pouey à l'origine, le Pouey était un camp militaire romain. A l'écart et en surplomb s'y trouvait la garnison chargée de la sécurité de la ville. C'était un camp d'origine aquitaine mais fortifié de palissades par les romains. On peut supposer qu'il a conservé, aujourd'hui encore, sa forme d'origine.

Il s'agit d'un parcellaire beaucoup plus large, étagé sur le versant descendant vers la ville.

Les jardins s'échelonnent verticalement. De grandes et petites parcelles en terrasse, maintenues par des murs de grosses pierres en assurent le soutènement. Espaces verticaux ensOLEillés, ces petits terrains cultivables recevaient autrefois les remises de façon un peu aléatoire, à l'intérieur du mur de clôture. Aujourd'hui, un bâti XIXème est venu s'accorder à ces petites constructions primitives qui gardent encore souvent leur fonction initiale.

Il est parfois difficile de distinguer à quelle habitation rattacher le jardin



Plan Terrier de 1771

Au fil du temps, le quartier s'est densifié.

De nombreuses constructions annexes sont venues occuper les jardins, « étouffant » ce quartier qui garde, malgré tout, une grande authenticité.

Vers le centre historique



Vers les allées de Maintenon

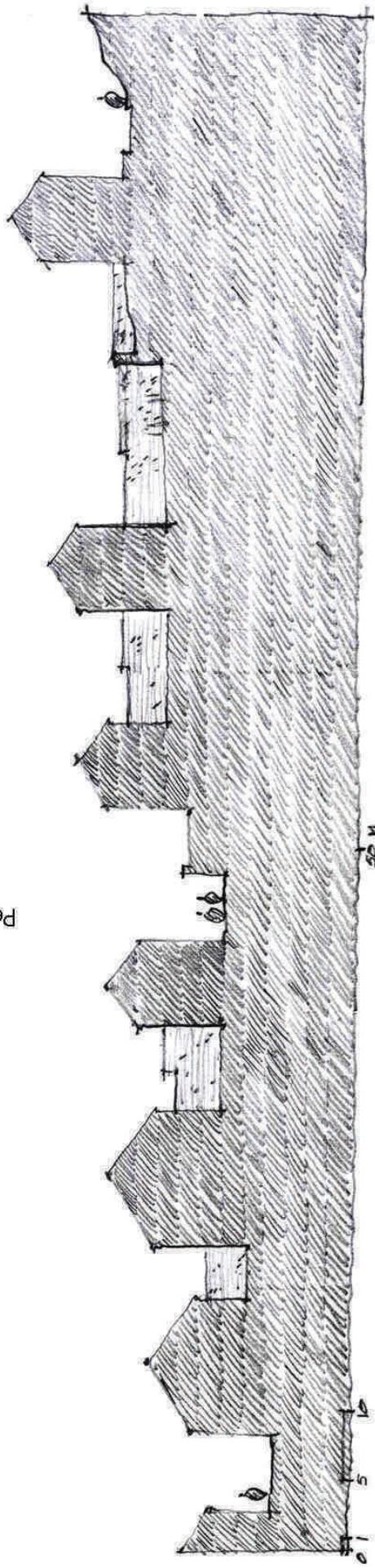


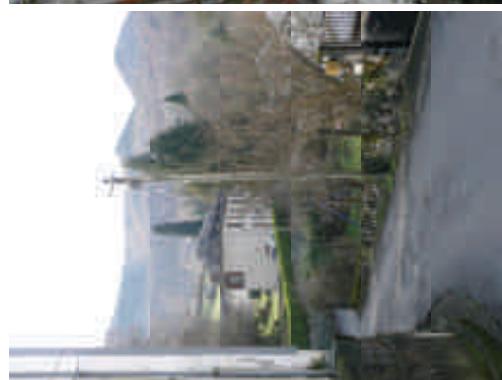
Rue de Nansouty

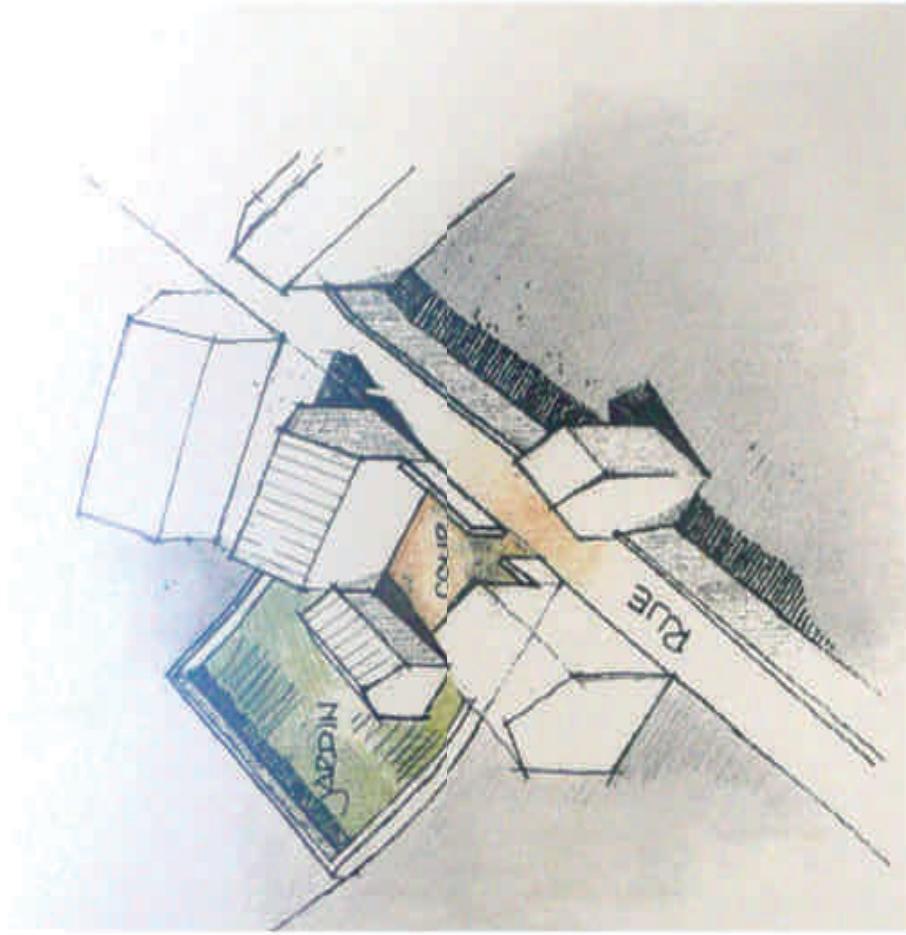
Petite rue du Pouey

Rue A. Casalas

Rue J. Devaux

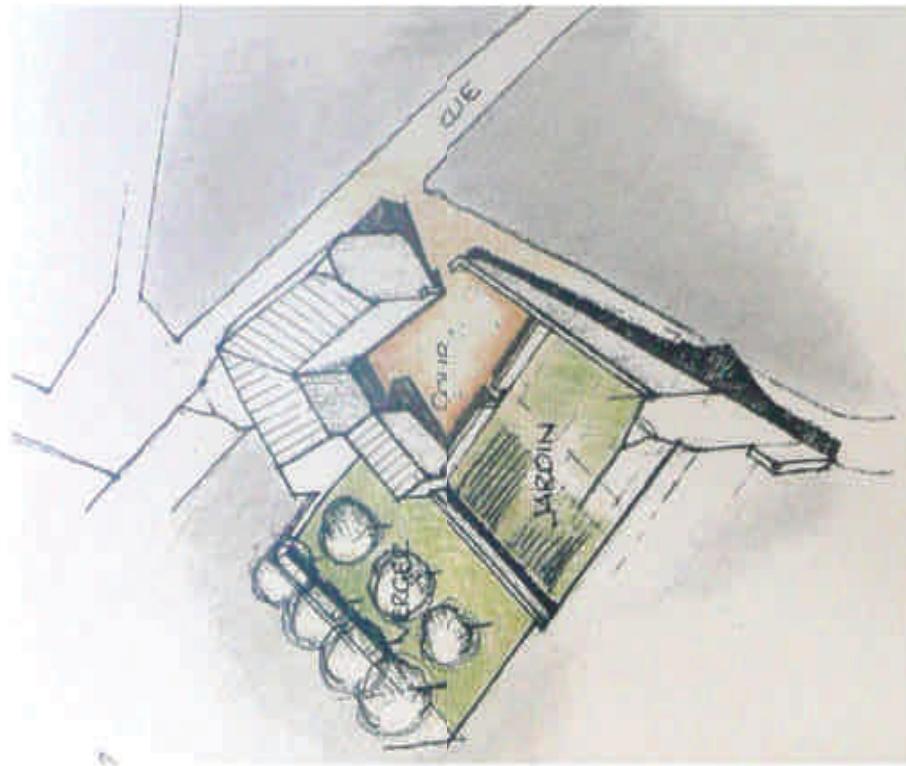






Dessins CAUE 65

Bordé par la nature, très étageé, le quartier du Pouey conserve aujourd’hui de nombreux éléments « pittoresques » et vernaculaires. Il s’agit ici d’une architecture plus « rurale », qui sait intégrer les contraintes imposées par le relief.



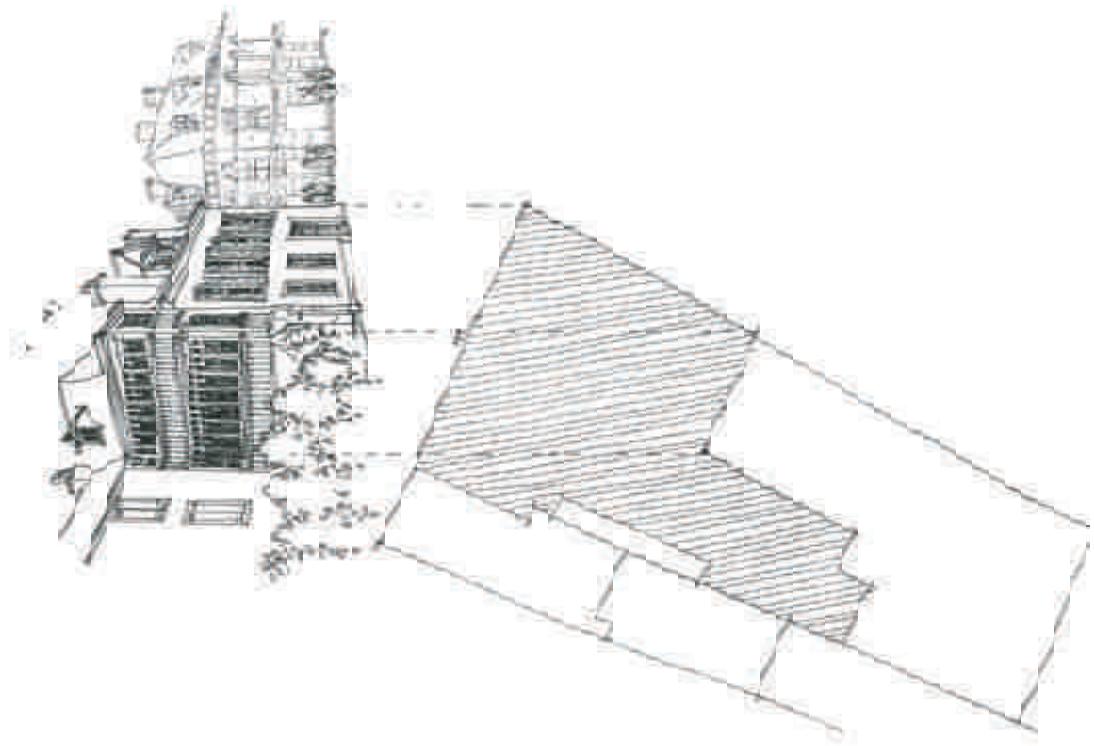
Evolution du parcellaire dans le temps



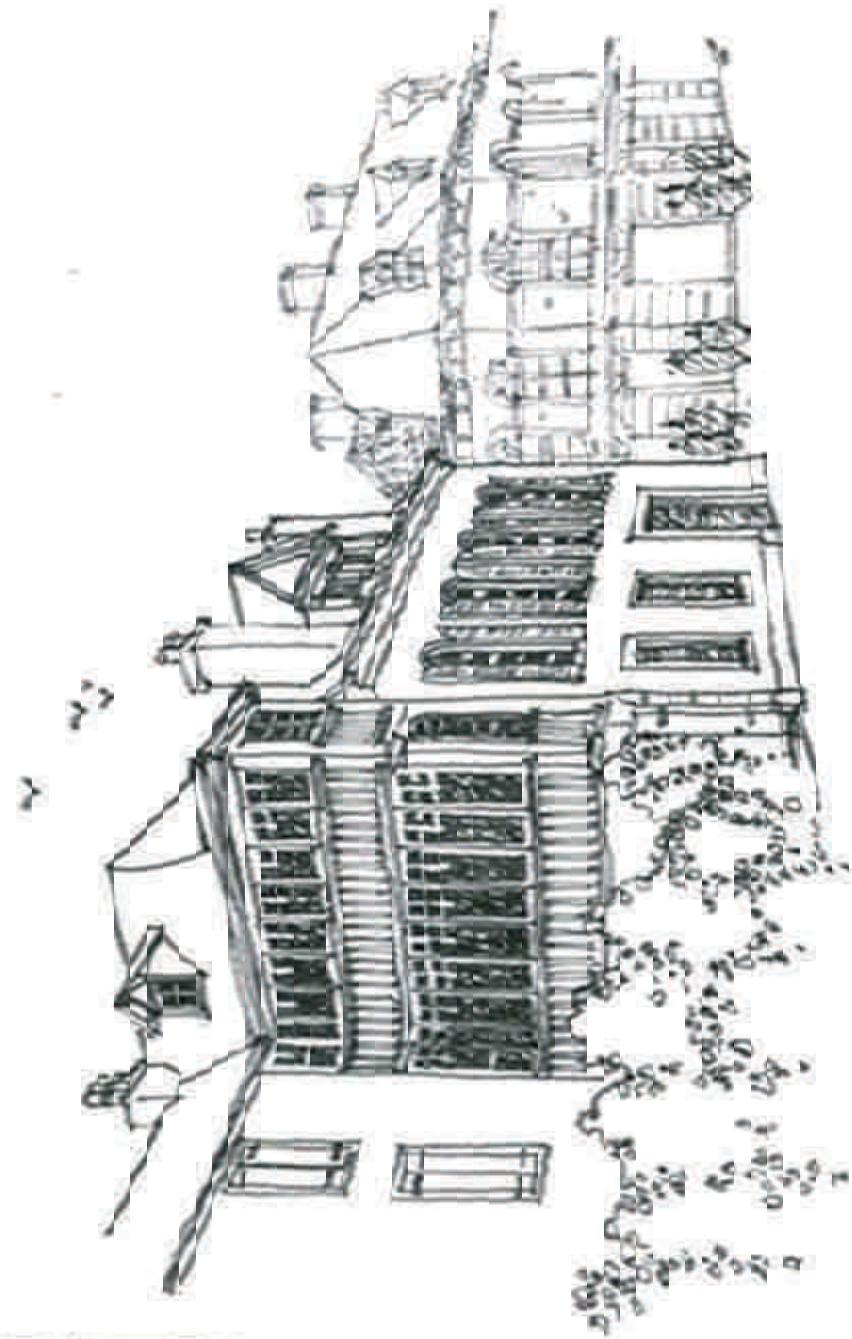
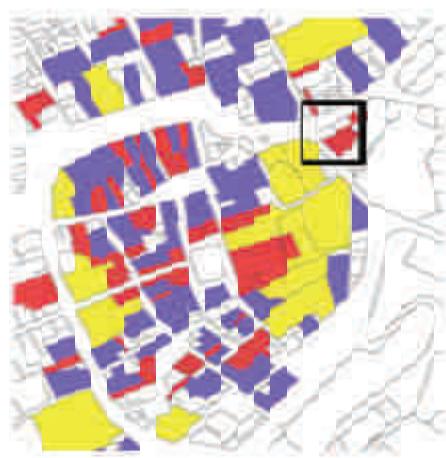


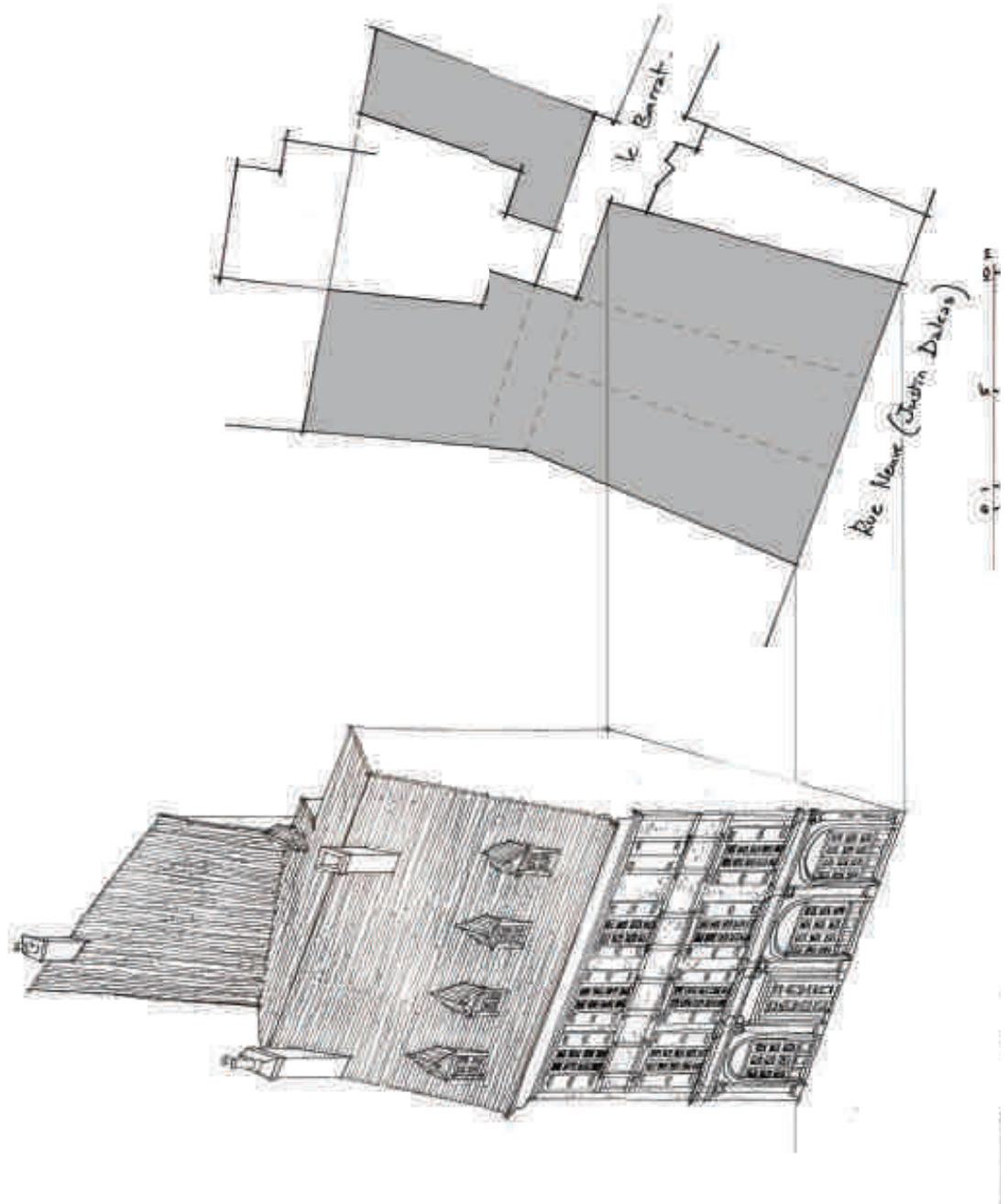
*Exemple de regroupement de parcelles en angle.*

Les regroupements de parcelles ont permis aux plus aisés d'échapper aux contraintes médiévales et de composer, en particulier aux angles des îlots, de vastes demeures aux façades régulières.



Dans ce cas, la façade sur jardin est particulièrement ouverte. Elle permet à la lumière de rentrer à l'intérieur de l'habitation.

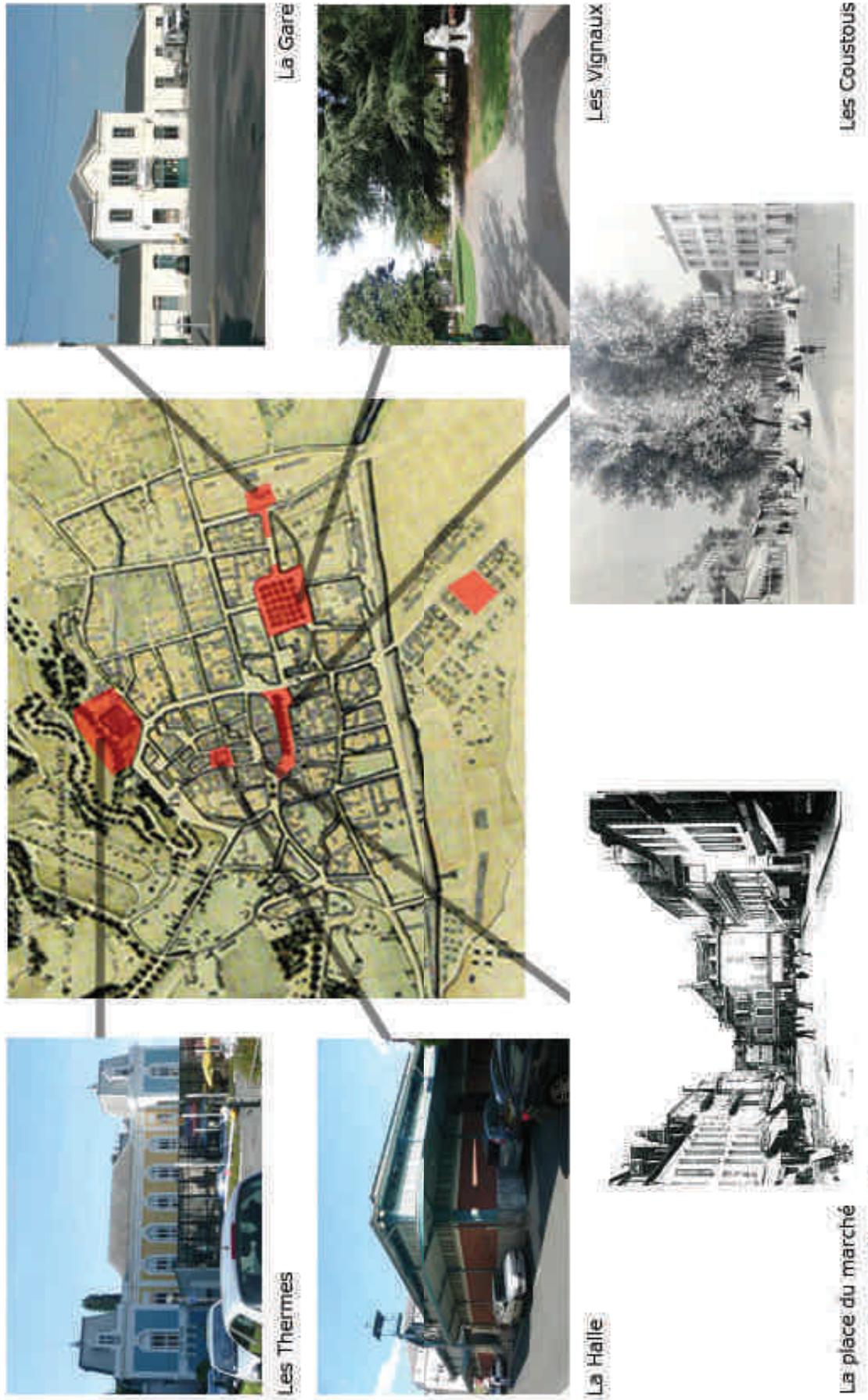




Rues plus aérées, regroupement de parcelles et façades ordonnancées.

## 4 ELEMENTS STRUCTURANTS

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



## Les Coustous

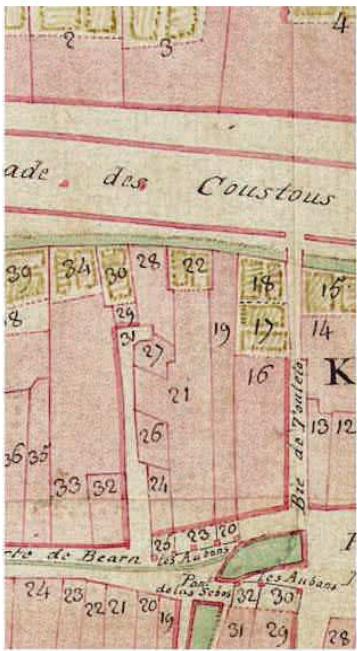


Constructions sur les Coustous à la fin du XIXème siècle et aujourd’hui : lignes de faïtage, façades et implantations ont très peu changé.

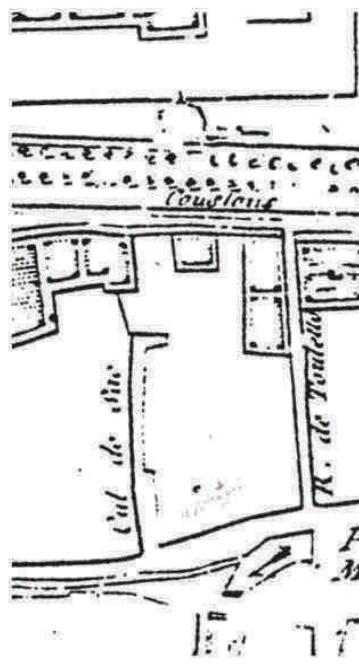
A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



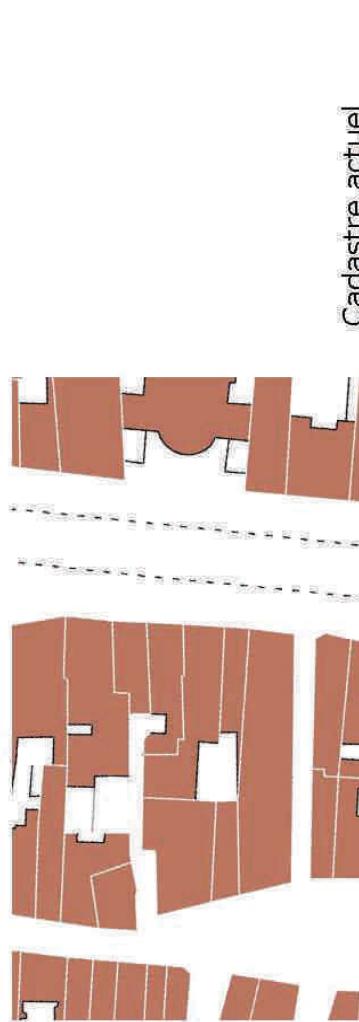
Plan de 1714



Plan Terrier 1771



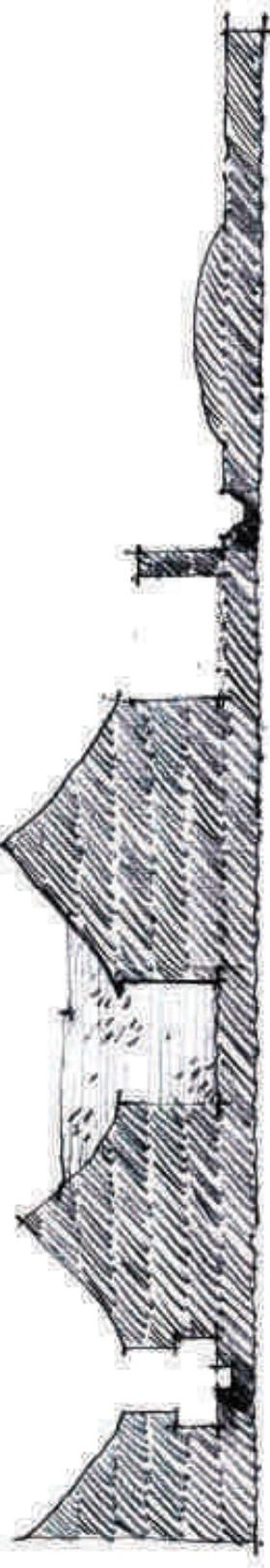
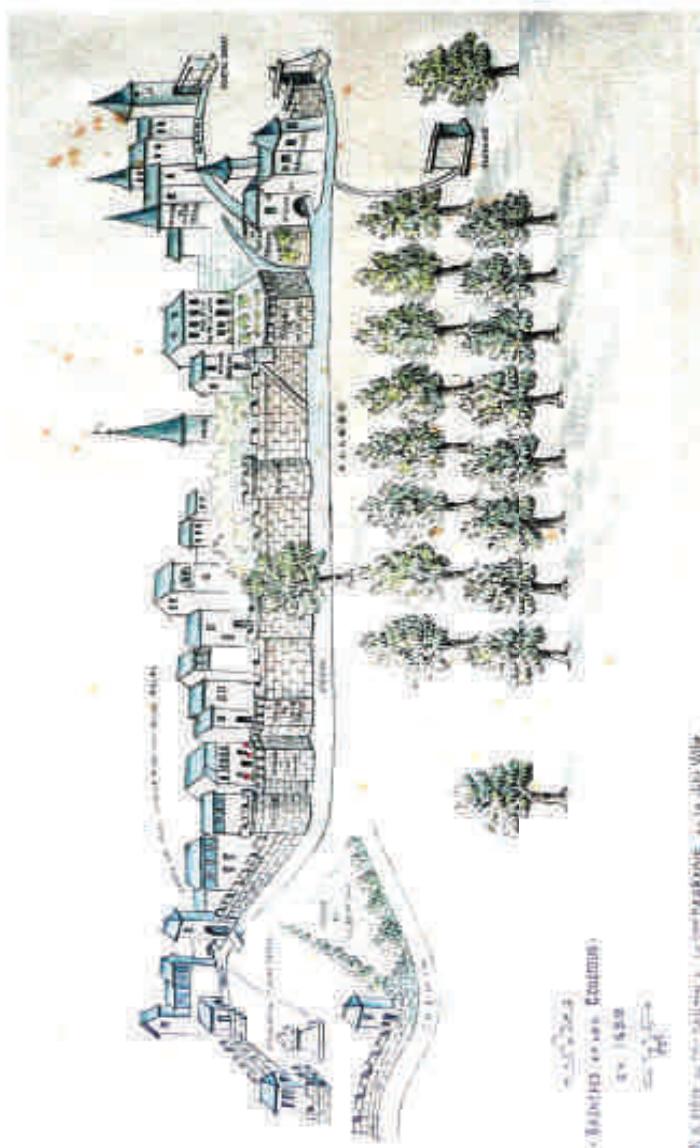
Plan de 1789



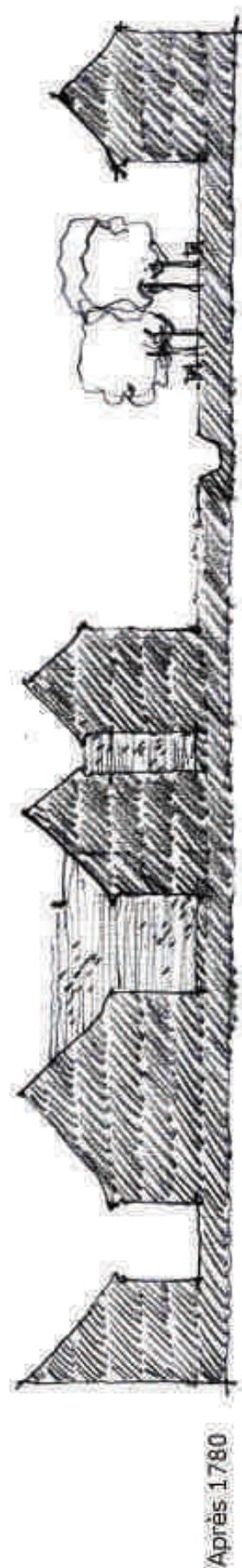
Cadastré actuel

On retrouve sur ces plans le parcellaire en lanières, les constructions qui s'ouvrent sur des jardins derrière les hauts murs des remparts.

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



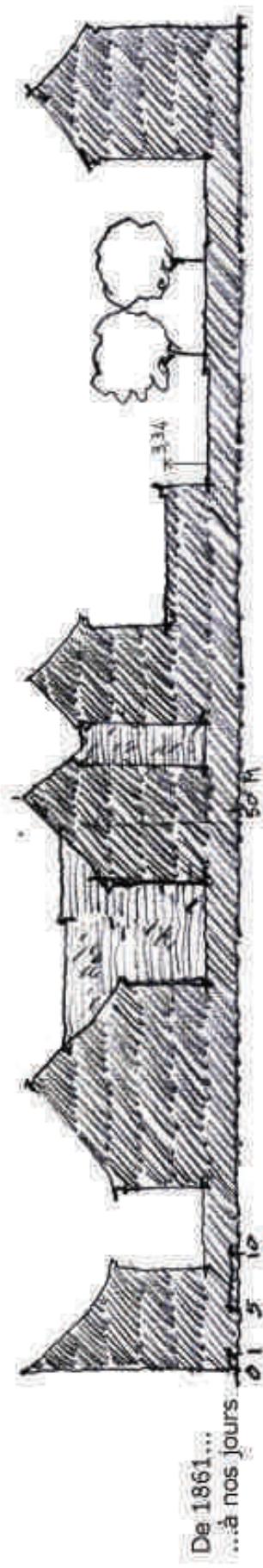
XII<sup>e</sup> siècle : les Coustous étaient constitués d'une motte de terre venant du creusement des fossés. Le canal et les remparts protégeaient la ville.  
**1679 :** Philippe d'Uzer demande une plantation d'arbres.



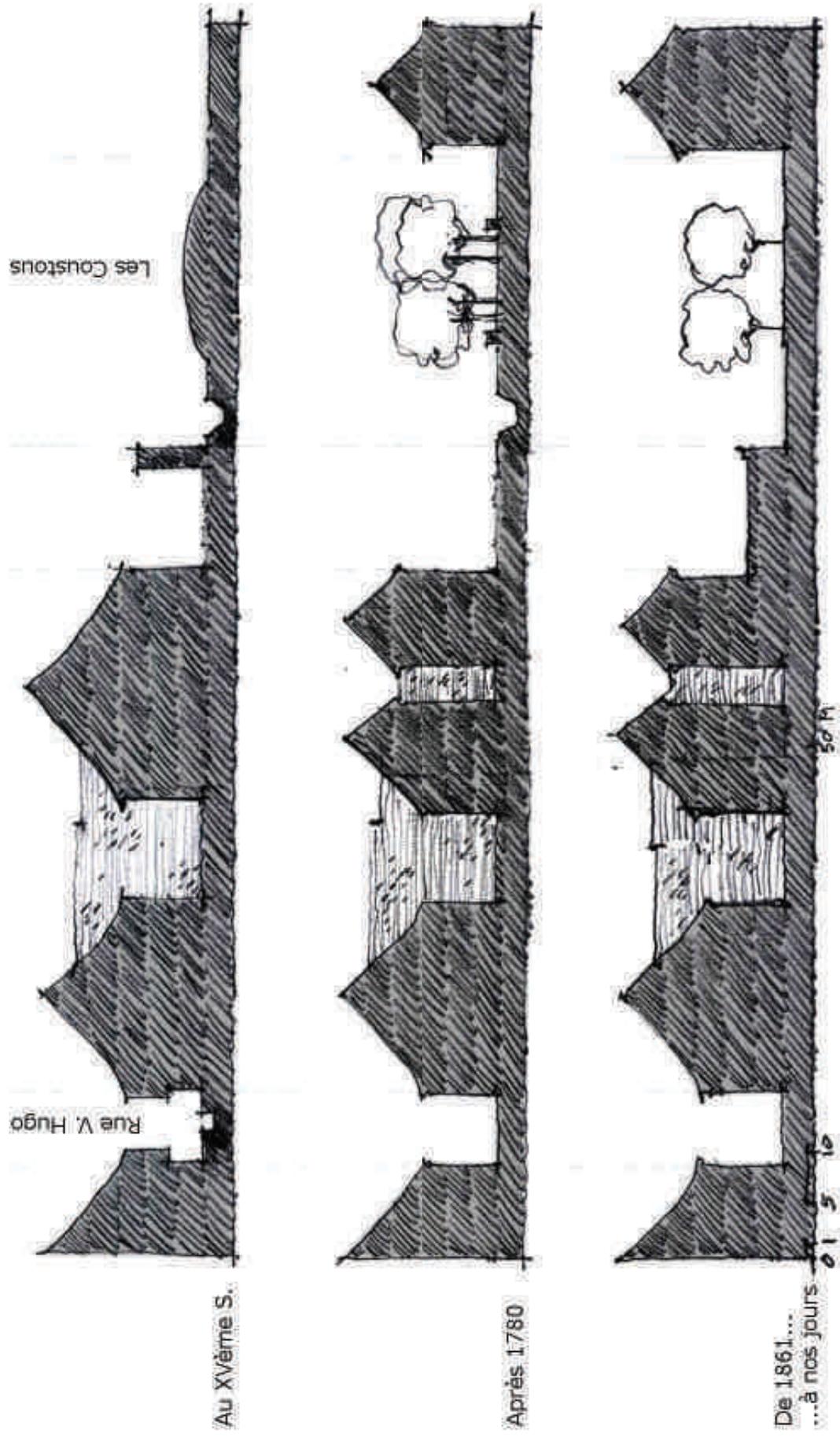
1689 : les consuls délibèrent qu'une promenade y soit réalisée et profilée en ligne droite.

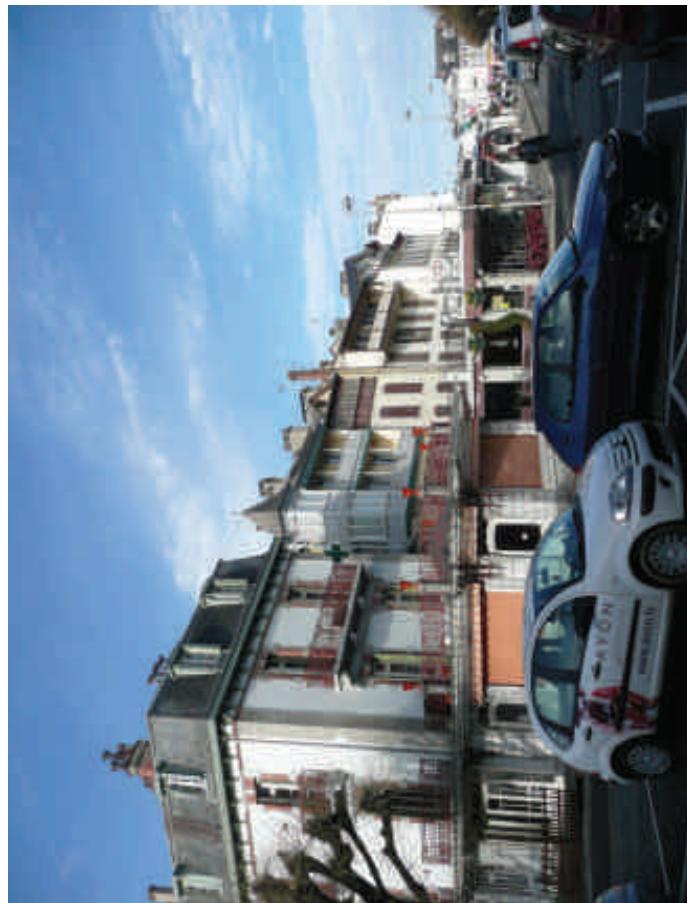
1764 : édification du muret autour de la promenade.

1780 : démolition des remparts médiévaux



**1834** : construction des terrasses, hauteur imposée : 3m34 afin d'obtenir une uniformité à la hauteur de la terrasse de la Maison du Juge  
Elles s'étendent des jardins jusqu'au tracé des remparts ; le canal est recouvert de dalles de pierre  
**1861** : disparition du muret





Vues depuis et sur les terrasses dont le mur donnant sur les Coustous correspond au tracé de l'ancien rempart.

La place du Trey, place Lafayette



Il s'agit du bas de la place du Trey, actuelle place Lafayette située au Nord des Coustous.  
Nous sommes entre 1830 et 1840. On y voit encore le muret.

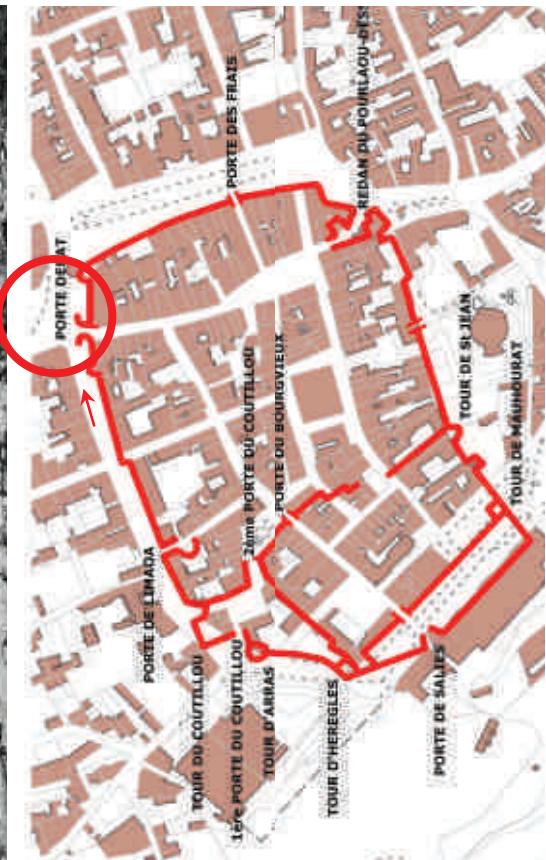
A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



Cette lithographie de Jacottet remonte à 1825



La place du Trey aujourd'hui

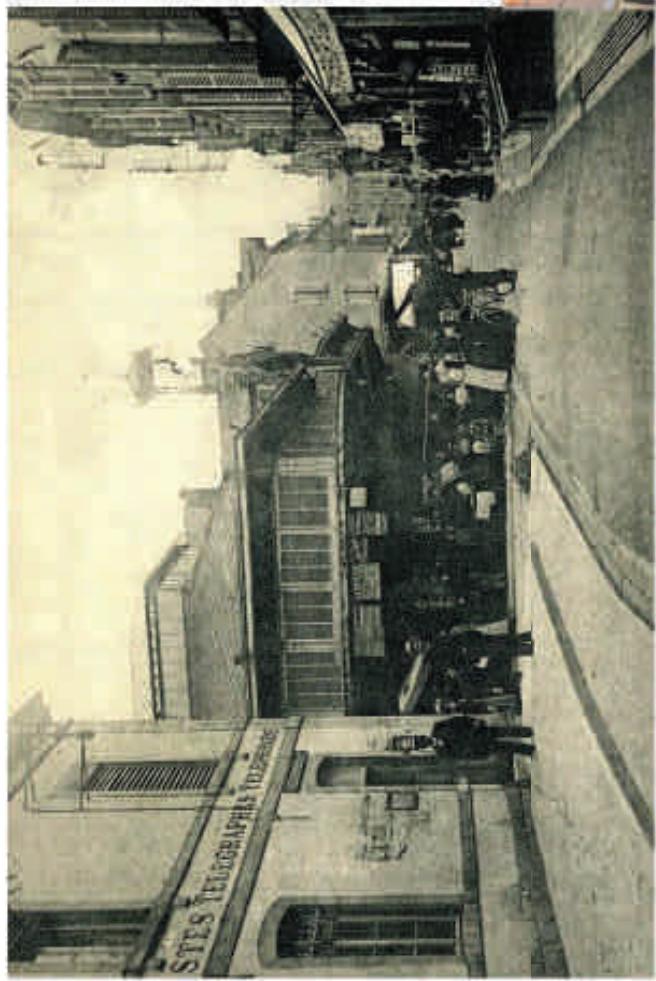


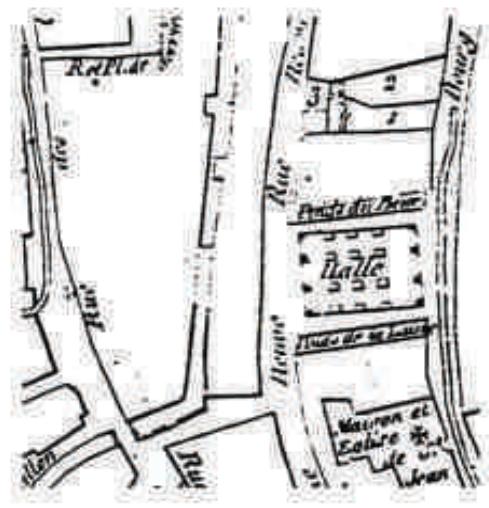
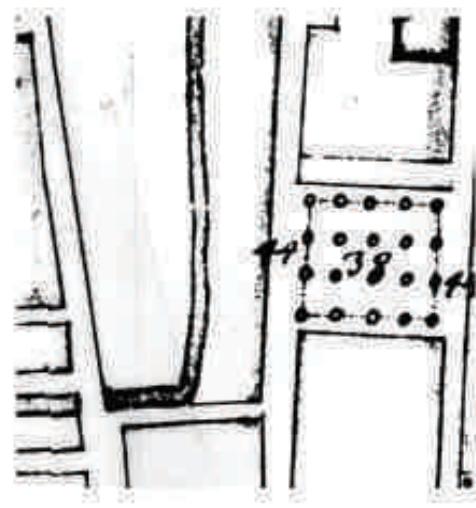
Cette illustration se situe au bas de la rue de « darre les mounges » « derrière les moines » (dos du couvent des Jacobins) qui deviendra plus tard le boulevard du Collège et le boulevard Carnot. La cuisine Lasbesnes occupait le redan ouest du Portail Débat et le canal de la Nasse n'était qu'imparfaitement bouché. Au fond, on aperçoit Saint Vincent et ses 3 clochetons. Le clocher de l'église s'écroula lors du tremblement de terre de 1660, remplacé par ces 3 clochetons en 1760. En 1831, apparaîtra la flèche actuelle.

La rue Pasteur n'est pas encore percée. Une ruelle permet d'accéder au revers ouest de l'église.

La place du Trey existait depuis l'antiquité. Elle marquait l'entrée de la ville romaine avec, en son centre, une fontaine. Son nom vient du latin TRIVIUM soit « carrefour de trois voies » vers le nord, l'est et le sud : Tarbes, Toulouse et la montagne. Elle marque toujours aujourd'hui l'entrée du centre historique. Elle représente donc un des pôles principaux du réseau urbain.

La Halle

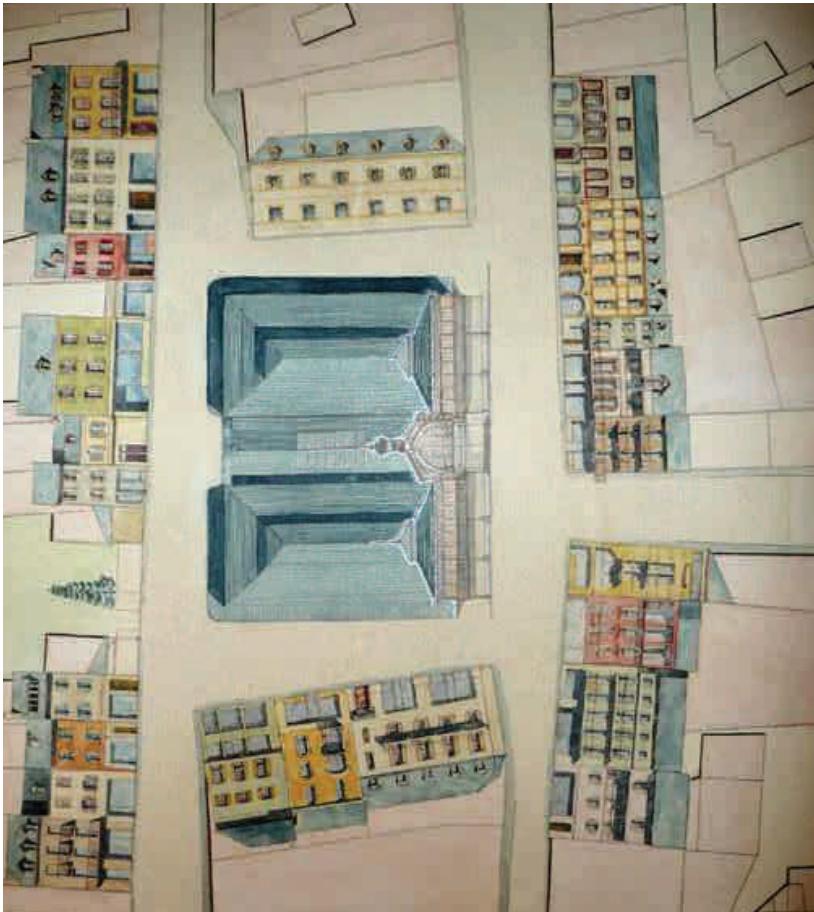




Avec le succès du thermalisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville se dote d'équipements nouveaux. Le premier concerne le commerce local avec la construction d'une halle en bois entre 1625 et 1627. Elle est construite à la place d'un ancien cimetière. C'est une solide construction, dont les bois de charpente viennent de la forêt du Bedat. On y vend des draps fabriqués à Bagnères et autres marchandises. Il s'y ajoute deux auvents spécialisés : à l'est le poids du beurre, à l'ouest, le poids de la laine, noms que porteront également les deux rues qui la flanquent, les liaisons nord et sud n'étant pas encore créées. Il est bien visible, lorsque l'on compare le plan terrier et le cadastre actuel que les parcelles 13 à 16 ont été acheté par la ville en 1862 et 1865 puis démolies pour agrandir la place du commerce.

## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

La nuit du 7 avril 1811 un violent incendie détruisit la halle et les magasins alentour. Mais ce n'est qu'en 1828 que le conseil municipal décide de conserver l'emplacement provenant de la démolition de l'ancienne mairie et de le consacrer en entier à une place destinée au marché du beurre et de la laine. Mais plusieurs projets de halle, tous refusés vont se succéder jusqu'en 1896.



Desin extrait du CAUE

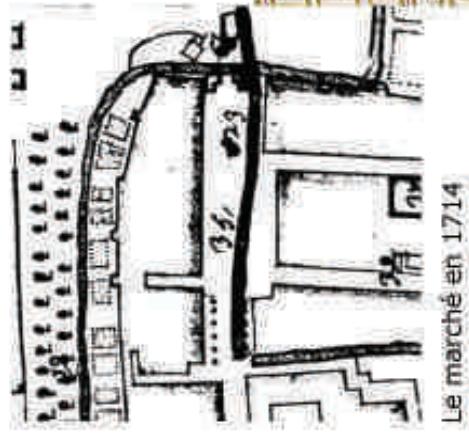
Construite en 1896, ancrée comme un îlot dans le quartier, c'est la halle urbaine du XIXème siècle aux pavillons symétriques traversée par une rue intérieure aux entrées décorées par des lanternes vitrées.

Avec son ossature et sa charpente métallique reposant sur un minimum de points porteurs, un éclairage zénithal réparti dans ses trois travées, la halle est équipée pour faciliter la circulation des marchandises et leur conservation : la façade en pierre et briques en partie basse s'allège pour laisser passer l'air et la lumière en haut.



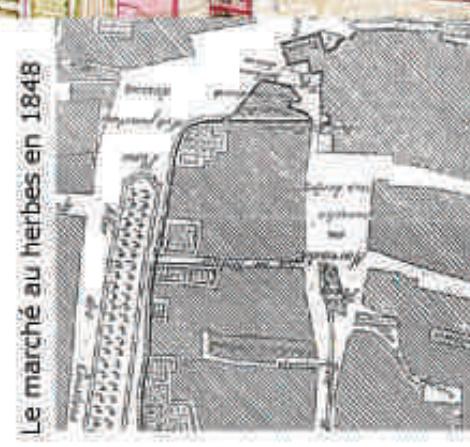
Le décor des façades s'apparente à l'architecture thermale de la ville.

### La Place de Strasbourg, place du Marché

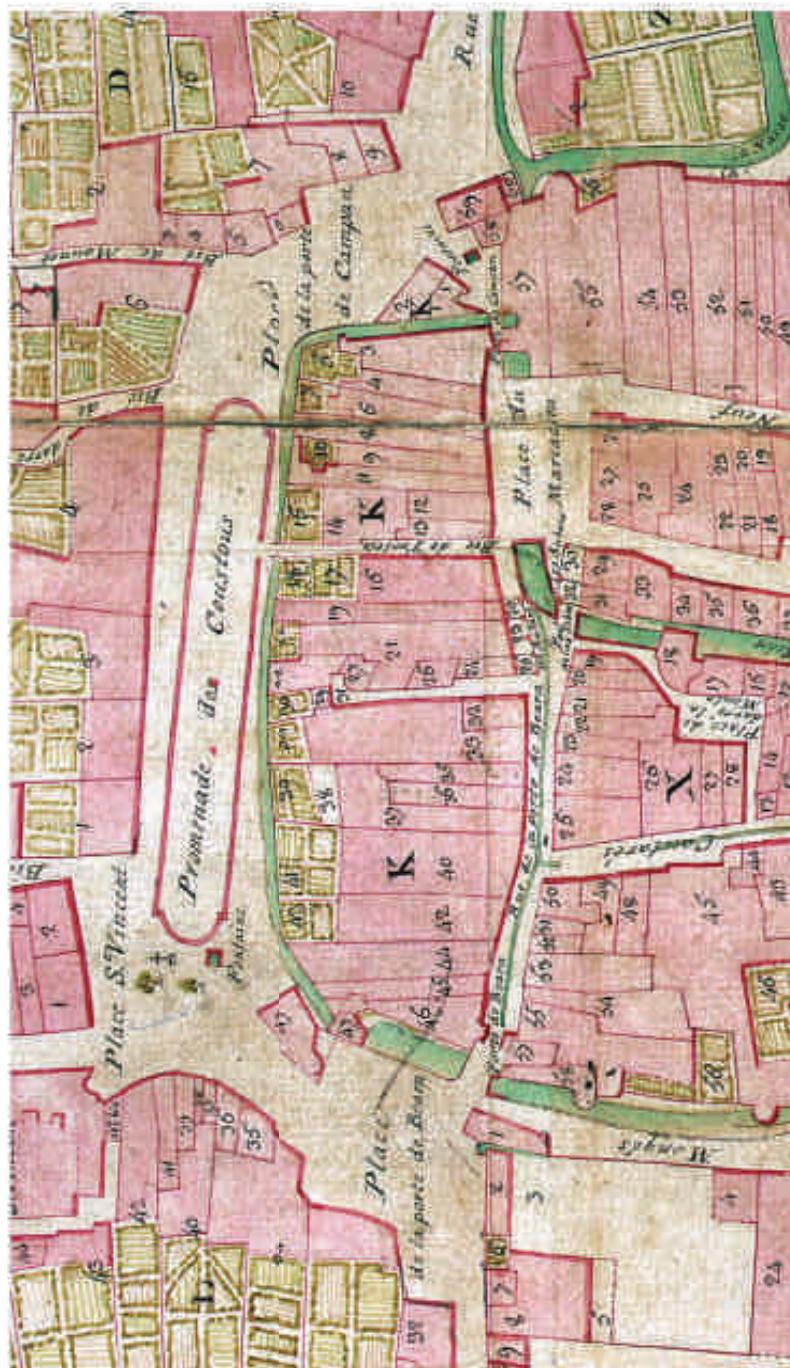


Le marché en 1714

Le marché au herbes en 1848



La place du Marcadieu en 1771

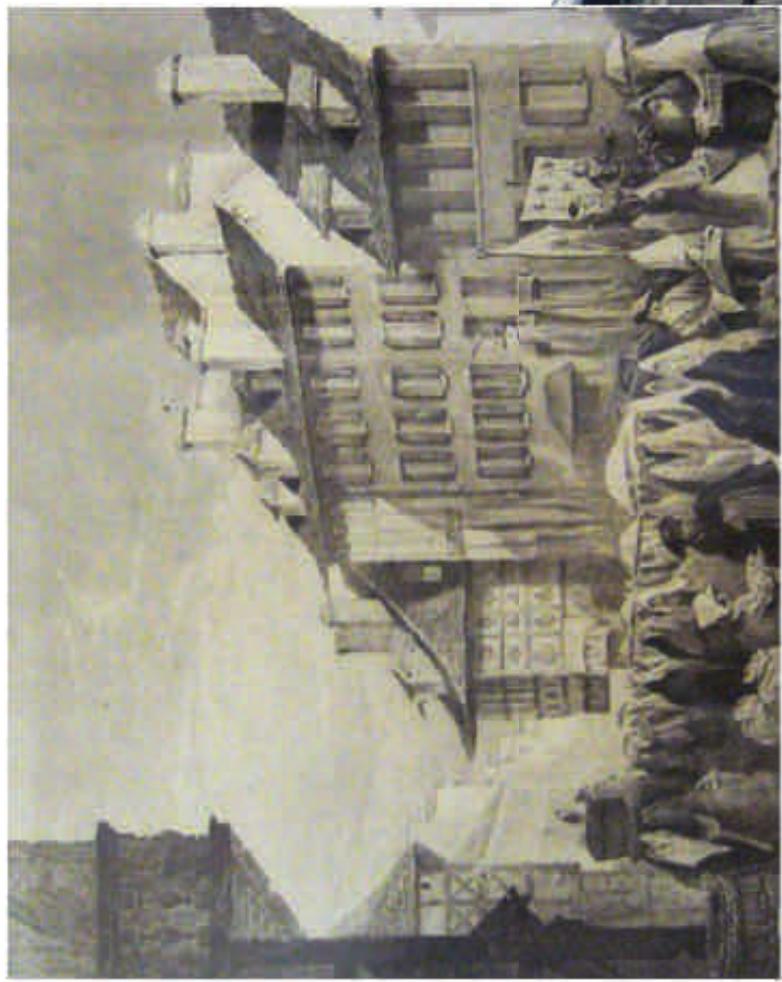


La rue principale de la ville médiévale est la rue de la font, actuelle rue Victor Hugo. À cette époque, la place centrale, la place Mercadieu, est un espace fermé, simple élargissement de cette rue. Elle portait ce nom jusqu'en 1789. La perspective s'ouvre sur la rue qui desservait l'antique bourg de la font. Tout a fait à gauche s'ouvre la rue du vieux moulin, l'antique « bière darré ra Moule » : le moulin de Marsas était le seul existant à l'intérieur des murs. La Nasse passait dessous créant de nombreux engorgements

## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

sur le « Pount deras Cebas » et sur la place. Le moulin cessera de fonctionner en 1806 et le canal médian totalement bouché faisant disparaître le petit pont « Pount deras Cebas ».

Depuis le Moyen âge, se tient chaque samedi un marché très animé sur la place de Strasbourg, ancien place du Mercadieu. Dans ce réseau médiéval encore marqué, cette place était et reste une vraie poche de respiration urbaine.



Le tour des Thermes





Les bains Théas apparaissent en fond devant la piscine Salies et son aqueduc.

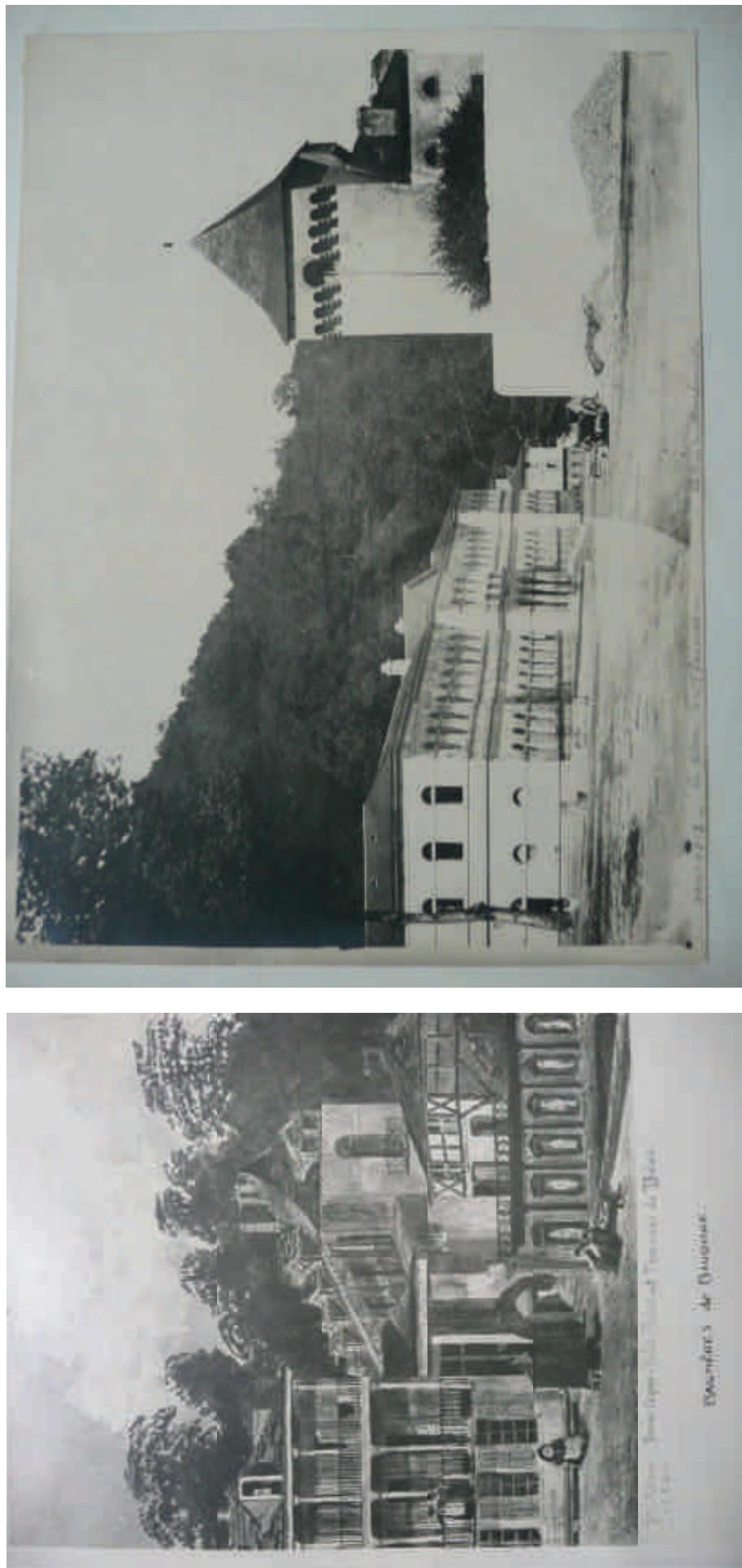


Comme, nous l'avons vu, la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle amène de profonds changements dans la conception du thermalisme et donc de l'organisation de la ville. Bagnères devient un centre culturel très vivant recevant l'élite intellectuelle, sensible à un nouvel urbanisme. Un plan d'embellissement de la ville est dressé en 1786 ; il prévoit la suppression des remparts, la création de grands axes de promenades, toutes les composantes d'une ville moderne. Les grands thermes construits en 1823 vont constituer le premier élément du quartier thermal en marquant l'alignement d'une vaste esplanade largement ouverte sur la nature. C'est un large boulevard planté jusqu'à la place des Thermes proprement dite.



Devant l'édifice coule l'Anou, que franchit en pont l'escalier d'entrée. L'hôpital civil et la chapelle Saint Barthélémy sont encore présents en fond. En face, la tour de Maou-Hourat, dernier vestige des remparts, disparaîtra en 1865. La maison adjacente sera abattue en 1854 afin de permettre la percée de la rue des Thermes. Cet équipement imposant va accentuer le glissement du quartier des bains, issu du centre ancien, vers le nord ouest, non tant par la multiplication des bâtiments que par l'aménagement des promenades sur la colline voisine des Thermes et des voies d'accès au Vallon du Salut.

A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION



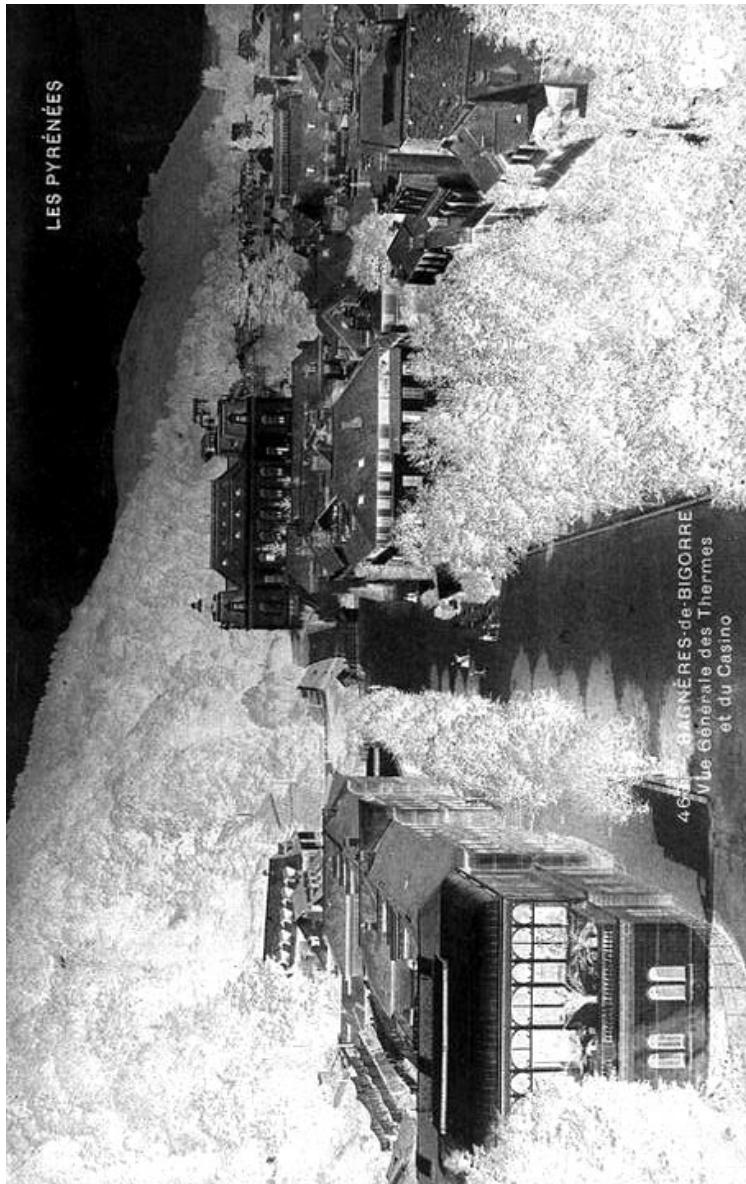
1 - Les bains Cazeaux et Théas (Datant de 1680) seront démolis pour créer le musée salies et le casino, après que M. Philippe d'Uzer, Maire de Bagnères ait sacrifié son jardin pour prolonger l'esplanade des Thermes.

2 - Après 1830. Au 1<sup>er</sup> pan, la tour Maou Hourat ; dernier vestige des remparts de la Cité dont elle figurait l'angle Sud-Ouest. C'était la prison, ceinte par ces hauts murs. La maison qui jouxtait l'hospice Saint Barthélémy a été démolie afin d'élargir la perspective et amorcer les allées du kiosque. La rue des Thermes n'est pas encore percée. Après son ouverture, la tour sera abattue (1865) ainsi que les maisons adjacentes, pour permettre l'établissement du square François Soubies.

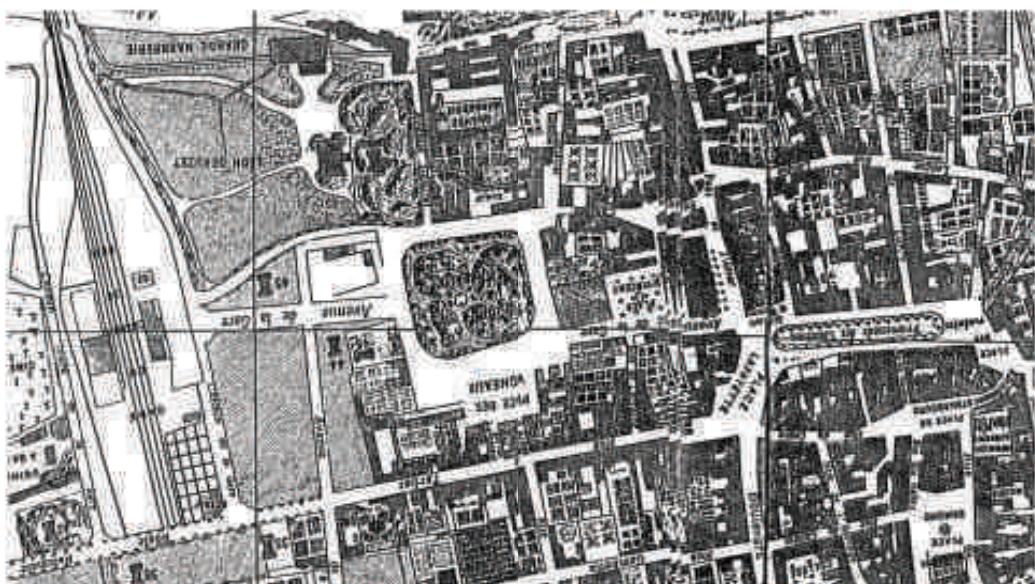
## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

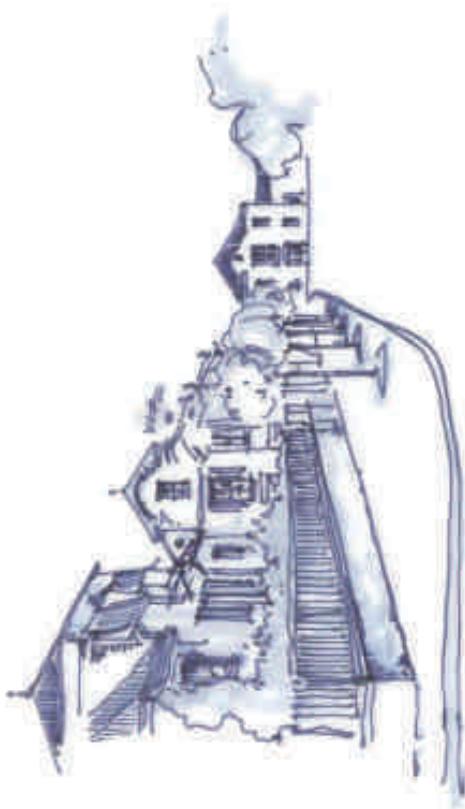


Sur cette carte postale, l'arrivée au Casino était dégagée, liant de façon monumentale l'ensemble Thermes – Casino  
Aujourd'hui, les places de parking brouillent l'espace de la vaste esplanade encore largement ouverte sur la nature. Les voitures ne mettent pas en valeur l'arrière des Villas Romme et d'Uzer, en occupant l'ancien jardin de l'une d'elle.  
Ces espaces urbains devraient être retravaillés, reliés, étudiés de façon à rendre une dimension monumentale à ces édifices prestigieux, points forts de l'histoire et de l'épanouissement de la ville.



La gare





#### Le chemin de fer

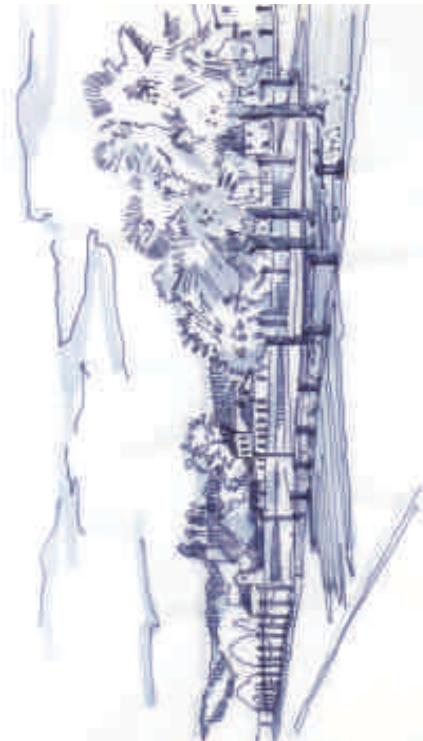
En 1859 la ligne de Tarbes à Lourdes est prolongée pour permettre à l'impératrice Eugénie de se rendre à Saint Sauveur y suivre une cure thermale. La gare de Bagnères est édifiée et cette ligne va permettre à l'industrie de se développer à Bagnères, notamment l'usine Latécoère.

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, la plupart des sites thermaux de montagne restent très enclavés, ce qui limite leur développement.

C'est l'ouverture des voies de communication, associées au goût impérial pour les villes d'eau, qui va assurer l'essor des stations thermales de montagne : une économie se développe.

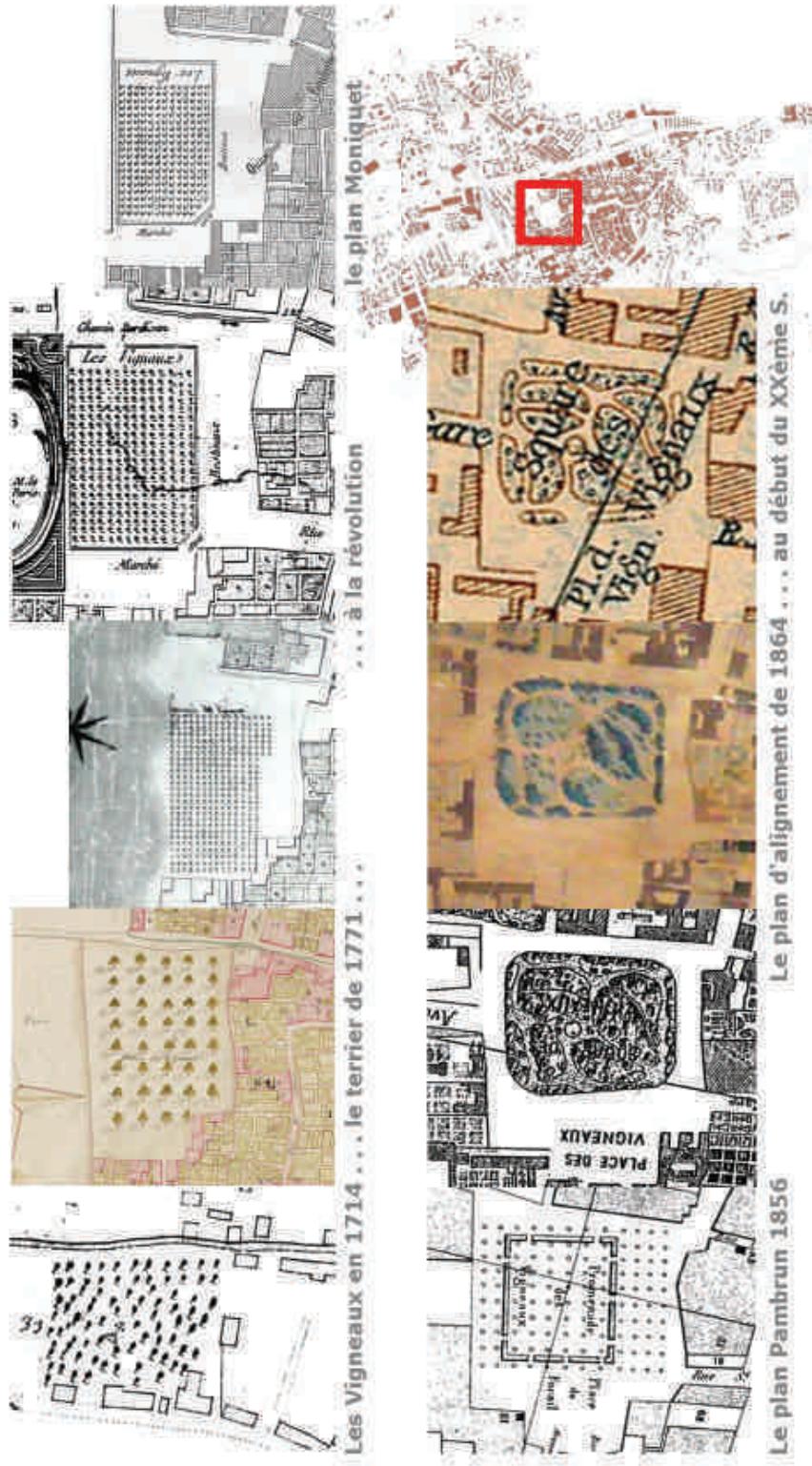
La nouvelle rue, percée pour joindre les Vignaux à la gare, va se border de belles demeures qui « accompagnent » le curiste vers le centre ville.

Paradoxalement, le chemin de fer créé par la Compagnie du Midi, nouveau moyen de communication, a supprimé le plus ancien axe de circulation du nord vers le sud de Bagnères : l'ancien chemin d'Ordizan



Aujourd'hui, la gare désaffectée et le terrain alentour en friche apportent une dévalorisation de l'entrée de Bagnères par le Nord. Ce vide est en effet très mal ressenti car il rompt avec la continuité du bâti et la progression vers le centre ville.

## Les Vignaux



Les Vignaux, au nord, autour du marché aux bestiaux

Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'économie locale connaît une pleine expansion due en grande partie à l'essor du thermalisme. On plante de nouveaux espaces verts. Le premier est celui des Vignaux. Une de ses particularités est de se situer à l'extérieur du centre ville puisqu'il succède à un champ de vignes. « une des promenades est dans le faubourg, un grand pré fermé de murs de forme carrée où feu Monsieur le Maréchal de Roquelaure a fait planter quelques allées de chênes et d'ormes ». C'est le premier jardin public de la ville.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardin des Vignaux est un bien national.

La municipalité l'acquit en 1791, cependant cet espace ne devient jardin public qu'en 1867 par arrêté municipal.

## A.V.A.P. DE BAGNERES DE BIGORRE - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Il est aujourd’hui encore « le » jardin public de la ville, clos, visité, où l’on vient s’asseoir et se reposer. En ce sens il est en opposition avec l’autre grand espace vert qui représentent les promenades thermales, lieux de passage, de promenades, ouverts sur la nature et la ville.



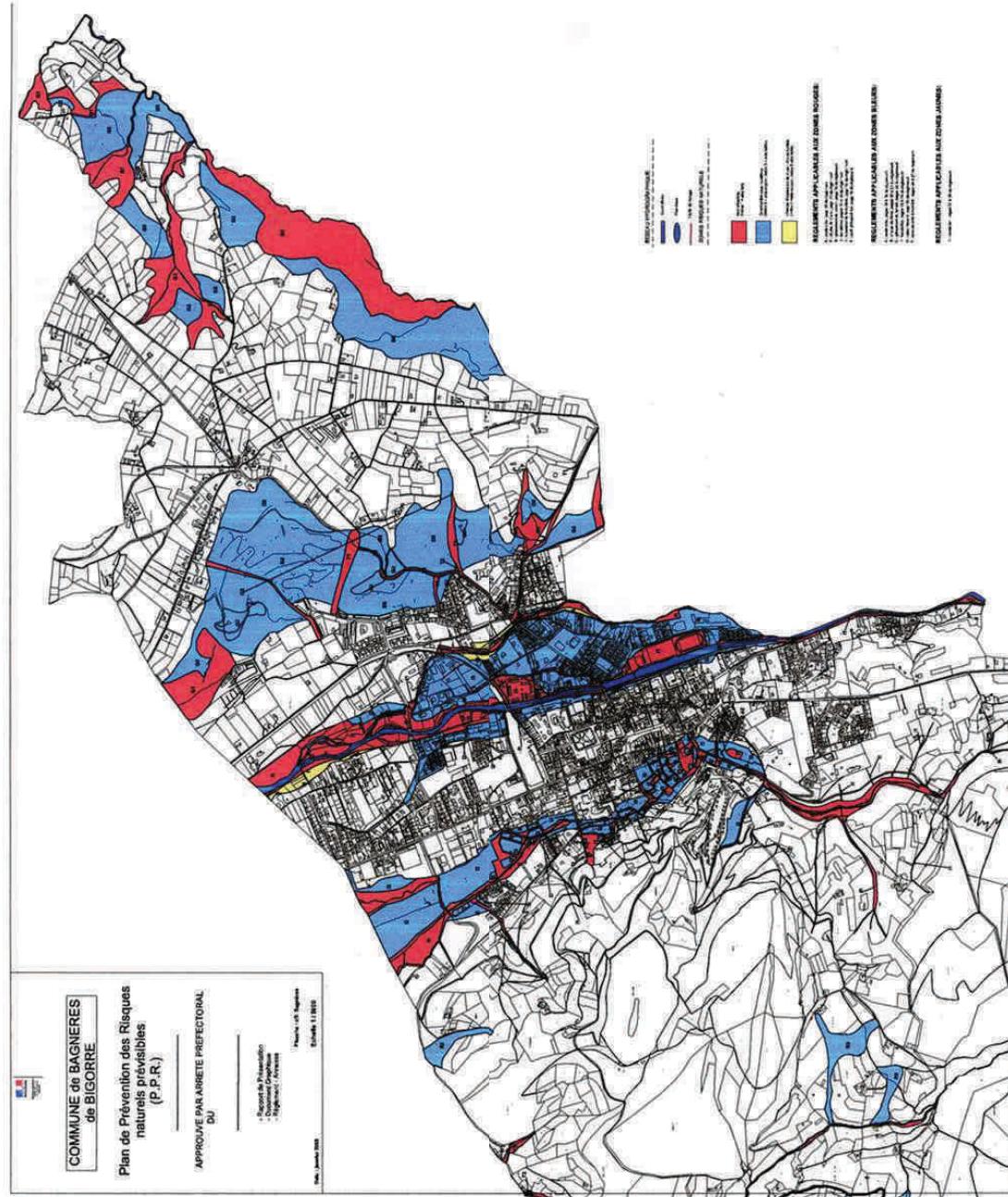
### CONCLUSION ELEMENTS STRUCTURANTS

Il faut savoir bien identifier les espaces urbains et paysagers (Bibliothèque, Casino, …) Ce sont des espaces publics constitués au cours de l’histoire et du développement de Bagnères : ensemble de lieux majeurs dont la structure est ordonnée par un monument ou un équipement : rapport d’échelle, alignement, perspective, …

Ces aménagements doivent mettre en valeur dans le paysage urbain les perspectives monumentales, les structures urbaines

Ils ne doivent pas banaliser ces espaces par des projets inappropriés au lieu et à leur histoire

## 5 ANALYSE DU PPR : où construire ? Premières hypothèses



Les zones rouges, considérées à haut risque, sont interdites à la construction. (Glissements de terrain, crues de l'Adour ou résurgences des nombreux cours d'eau à l'ouest). Si d'autres zones sont indiquées en bleu, elles ne seront pas automatiquement constructibles mais ouvertes à d'éventuelles discussions. Des parties de la côte des Palomières sont donc à envisager lors de volonté d'extension de la ville. Elles pourront être bordées de végétation, accompagnées par un projet paysager, car cette partie de la ville reste un point très sensible dans le paysage.

Le plat de la vallée est lui aménageable, en s'éloignant du lit de l'Adour. Il est possible de densifier les lotissements en s'intégrant sous forme de hameau et de façon réfléchie, suivant les règles d'urbanisme étudiées précédemment.

Enfin, les zones bleues indiquées pour le centre historique concernent plus projets de réhabilitation que de création. Il faudra tout de même être attentif à ne pas laisser certaines dents creuses interrompre la continuité bâtie qui borde et forme le tissu urbain.

## CONCLUSION : comment construire ?

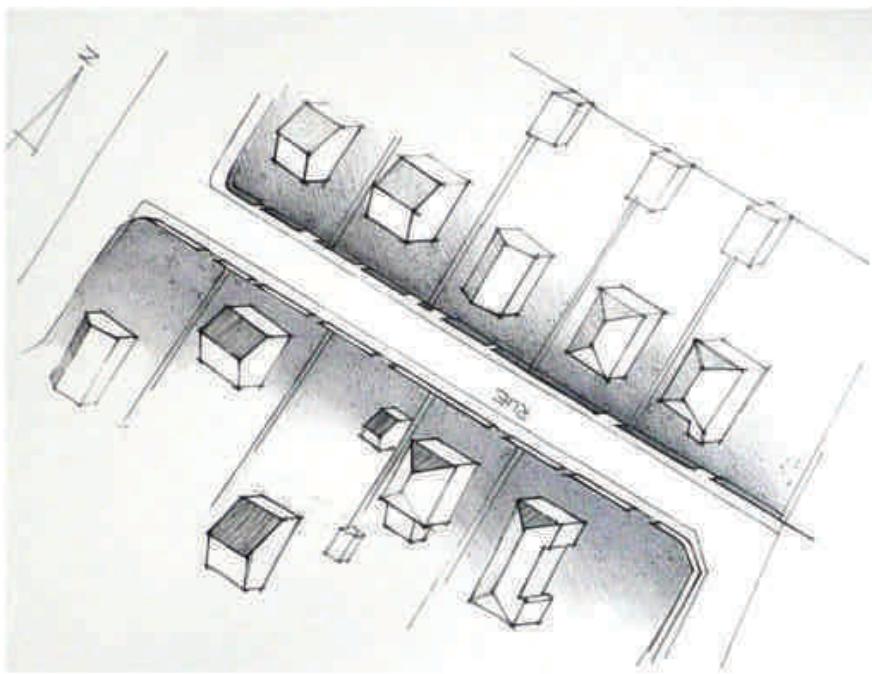
### CENTRE HISTORIQUE

Il faut savoir respecter les tissus urbains, la forme originale de la ville héritée du Moyen Âge.

Le type d'îlot avec parcellaire étroit, et perpendiculaire à la rue

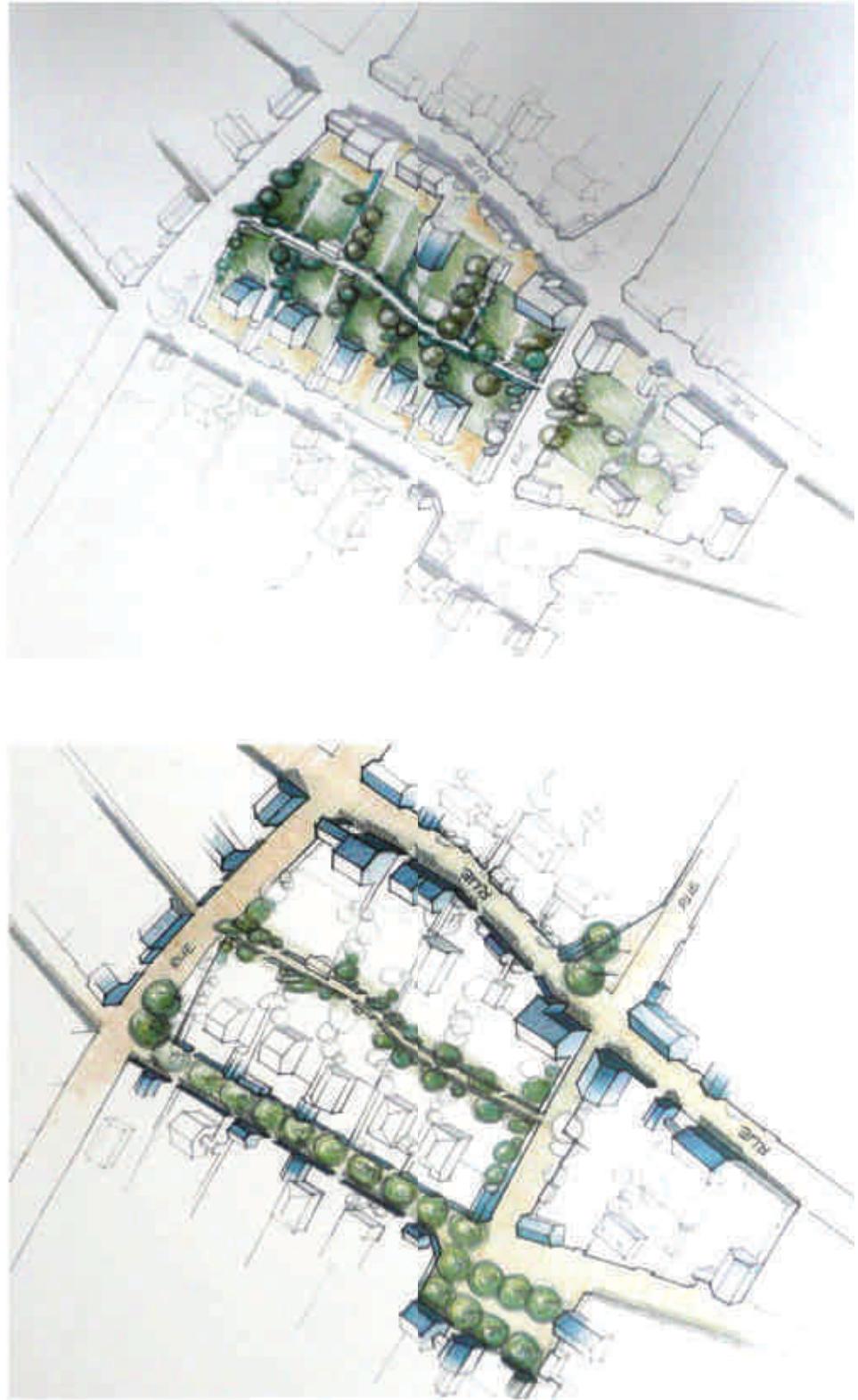
Le parcellaire régulier qui donne un rythme sur l'espace public (regroupement ou non mais cela ne doit pas être systématique)

Et l'alignement du bâti



### EXTENSION DE VILLE

Voici un exemple d'extension à ne pas suivre. Il faut savoir prolonger un quartier. La rue n'est pas forcément rectiligne. Ici, les habitations sont implantées de façon aléatoire sur la parcelle. Elles ne sont pas alignées sur la rue et aucun élément ne vient compenser cette absence d'alignement. Pas de végétation, tissu urbain inexistant.



Dessins CAUE 65

Bâti aligné sur la rue à droite.

A gauche, portails, murets ou végétation font la transition avec l'espace urbain.

Au cœur de l'îlot, des jardins privatifs agrémentent chaque parcelle. Des éléments (murets, arbres, ...) soulignent le caractère en lanière de ces dernières. Perspectives, axes, réminiscences historiques, parcellaires, chaque point doit être pris en compte.

Le chapitre architecture nous permettra de compléter notre étude et d'avoir une vue d'ensemble sur les moyens d'élaboration d'un projet urbain à Bagnerès de Bigorre.